

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3495 - MARDI 21 MAI 2019

COMMÉMORATION

Brazzaville célèbre les 70 ans des Editions Présence Africaine

Brazzaville se prépare à fêter les 70 ans de la maison d'Éditions Présence Africaine par une série de festivités placées sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Les festivités commencent dès ce mardi 21 mai par une grande rencontre à la Librairie Les Manguiers au cours de laquelle un don d'archives d'une partie du fonds documentaire de Présence Africaine sera remis à l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, au nom des Dépêches de Brazzaville.

Page 16

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Éditions **PRÉSENCE AFRICAINE** 1949 - 2019

70 ans

DU 21 AU 24 MAI ENTRÉE LIBRE

MARDI 21
10h00 Les Dépêches de Brazzaville
19h00 Institut français du Congo Ciné Club

JEUDE 23
Institut français du Congo de 10h00 à 18h00

MERCREDI 22
Rectorat et Université Marien Ngouabi de 10h à 16h00

VENDREDI 24
Croisière littéraire

COMITÉ NATIONAL DE DIALOGUE

Les partenaires sociaux étalent leurs doléances



Le chef du gouvernement ouvrant les travaux du dialogue

Tout en appelant les pouvoirs publics à convoquer un dialogue économique regroupant les acteurs du secteur, les partenaires sociaux souhaitent la mise en œuvre effective d'un plan d'apurement de la dette sociale vis-à-vis de la Caisse nationale de sécurité sociale et de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Ils ont formulé cette invite au cours de la session du Comité national du dialogue

tenue du 17 au 18 mai, à Brazzaville. « *La page de la session du Comité national du dialogue social s'est tournée, celle de la mise en œuvre des recommandations s'ouvre* », a déclaré le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa. **Page 3**

LUTTE CONTRE
LE CHÔMAGE

Deux centres
de métiers à créer
dans la Sangha

Page 5

Éditorial

Moscou

Page 2

DÉCENTRALISATION

Richard Eyeni : « *Le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales est sans textes d'application* »



Au cours d'une conférence de presse organisée le 17 mai à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette ouest, à l'issue de la deuxième session administrative du Conseil départemental, le président de cette institution, Richard Eyeni, a évoqué, entre autres difficultés auxquelles font face les collectivités locales, l'absence de textes d'application sur la décentralisation et le manque de moyens financiers devant leur permettre de relever de grands défis liés à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Page 4

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Et de deux pour l'AS Otoho

À deux journées de la fin du championnat national direct ligue 1, l'équipe d'Owando, AS Otoho, qui affiche cinquante-huit points à son compte, vient de réaliser son deuxième sacre, succédant ainsi à elle-même comme championne du Congo. Ce titre lui ouvre de nouveau le chemin de la prochaine Ligue africaine des champions, une compétition à laquelle elle a échoué, cette saison sportive qui vient de s'achever, à la porte des poules. **Page 16**



RDC

Sylvestre Ilunga Ilunkamba, nouveau Premier ministre

Page 12

ÉDITORIAL

Moscou

Le moins que l'on puisse dire est que les Congolais, et pas seulement eux, suivront de très près les différentes étapes de la visite officielle que le président Denis Sassou N'Guesso commence aujourd'hui en Russie: d'abord parce que les relations entre nos deux pays ont toujours été étroites et amicales; ensuite parce que la Russie de Vladimir Poutine est convaincue à juste titre qu'il lui faut resserrer ses liens avec l'Afrique en général, l'Afrique centrale en particulier; enfin parce que le Congo, qui sort d'une longue et grave crise financière, doit nouer ou renouer des partenariats avec les Grands de ce monde afin d'accélérer le plus possible sa marche vers le développement durable.

A quelques mois du Sommet Afrique-Russie qui se tiendra à Sotchi, la visite qu'effectue à Moscou le chef de l'Etat n'aura pas seulement pour objet de développer les relations entre le Congo et la Russie dans les domaines les plus divers. Elle permettra aussi à leurs plus hautes autorités d'échanger sur les questions stratégiques dont dépend la stabilité du monde présent: la sécurité de l'Afrique et la lutte contre les extrémismes en tous genres qui la menacent; la mise en valeur des immenses ressources naturelles que détient le continent et la poursuite des grands travaux d'infrastructure qui permettront de l'accélérer; l'adaptation de la gouvernance mondiale aux réalités du temps présent, avec notamment la prise en compte du poids humain de l'Afrique; l'enjeu majeur que constitue pour l'humanité la lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la nature.

Porteur d'un message fort à l'égard des grandes puissances qui est la nécessité, pour chacune d'elles de contribuer à l'émergence de l'Afrique sans pour autant s'affronter sur le terrain économique au risque de déstabiliser des régions entières du continent, Denis Sassou N'Guesso sera, n'en doutons pas, écouté à Moscou avec la plus grande attention. Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et médiateur dans plusieurs des crises - la Libye, la Centrafrique, la RDC - qui ont affecté le continent ces dernières décennies, il est, en effet, habilité à parler au nom des peuples du Bassin du Congo.

Visite à suivre donc de très près.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Le cinquième congrès ordinaire confirmé pour cette année

En dépit de quelques divergences de vues, les membres du bureau politique ont affirmé, au cours de leur dix-septième réunion ordinaire tenue les 17 et 18 mai à Brazzaville, leur volonté de tenir les assises.

Le cinquième congrès du Parti congolais du travail (PCT) est prévu pour cette année. Mais certains membres du bureau politique ont relancé, au cours de cette dernière session, le débat sur la nature de ce grand rendez-vous tant attendu. Recadrant les choses, le secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, a rappelé qu'en décembre 2016, le comité

cela, aucune autre instance, notamment le secrétariat permanent ou le bureau politique ne peut, entant qu'organe, décider de remettre en cause la décision prise par le comité central. « Il n'y a plus d'ambiguïté sur cette question, le débat de la rue n'est pas celui d'instance. Le débat d'instance, il va avoir lieu au cours du comité central,

« Nous l'avions prévu pour 2017, malheureusement les contingences n'ont pas permis que cela se fasse et depuis 2016, le comité central n'a aucunement varié sur cette décision, c'est-à-dire qu'il est resté constant. Chaque fois que nous nous sommes retrouvés en décembre 2017 et en décembre 2018, il a été toujours prescrit dans toutes les feuilles de route au secrétariat permanent de préparer le congrès ordinaire »

central avait décidé de la tenue du cinquième congrès ordinaire. De ce fait, il avait prescrit au secrétariat permanent, à travers le programme intérimaire, de pouvoir préparer et organiser ce congrès.

« Nous l'avions prévu pour 2017, malheureusement les contingences n'ont pas permis que cela se fasse et depuis 2016, le comité central n'a aucunement varié sur cette décision, c'est-à-dire qu'il est resté constant. Chaque fois que nous nous sommes retrouvés en décembre 2017 et en décembre 2018, il a été toujours prescrit dans toutes les feuilles de route au secrétariat permanent de préparer le congrès ordinaire », a rappelé le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzocki, à la presse.

Il a également rappelé que les décisions d'instance par rapport au principe de fonctionnement du PCT sont claires : il n'y a que le comité central qui peut revenir sur sa décision. Pour

s'il peut revenir sur sa décision, c'est tout à fait ses prérogatives. Aujourd'hui, personne ne peut revenir sur ce que le comité central avait décidé », a coupé court Serge Michel Odzocki.

La cotisation spéciale prendra fin le 5 juin

Les participants à cette session du bureau politique ont également suivi, à leur demande, une communication du gouvernement sur la situation économique du pays, notamment les évolutions récentes des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), après la signature de l'accord sur la restructuration de la dette du Congo vis-à-vis de la Chine. S'agissant des négociations avec le FMI, le ministre d'Etat en charge de l'Economie, Gilbert Ondongo, délégué par le Premier ministre, a expliqué que cet accord va ouvrir la voie à la conclusion d'un programme de facilité élargie de crédit.

« Concernant la situation économique du pays, le bureau politique a été édifié sur le fait que le Congo retrouve petit à petit ses marques, que les prévisions de croissance pour cette année 2019 sont positives et que le taux de croissance attendu va être nettement au-dessus de celui de l'année dernière. Ce qui montre que malgré la diversité, la difficulté, le gouvernement s'emploie, sous l'impulsion du président de la République, à nous sortir de cette crise », a indiqué le porte-parole du PCT, précisant qu'après la signature de l'accord de restructuration de la dette envers la Chine, le Conseil d'administration du FMI devrait statuer en juillet prochain sur le dossier du Congo.

Les participants ont, par ailleurs, adopté après amendements le rapport des activités menées dans tous les différents domaines par le secrétariat permanent pendant les quatre premiers mois de l'année en cours. S'agissant de la cotisation spéciale relative à l'organisation du cinquième congrès ordinaire, l'opération qui a démarré le 5 février dernier prendra fin le 5 juin.

Le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, s'est, quant à lui, réjoui des résultats auxquels les membres du bureau politique sont parvenus. « Je dois féliciter les membres du bureau politique pour avoir engagé le débat, le vrai débat, dans la discipline et sans passion. Aujourd'hui, nous partons dans nos milieux respectifs porteurs d'un message : celui de l'unité, de la discipline et de la mobilisation optimale des forces derrière le camarade Denis Sassou N'Guesso », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International :

Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts :

Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport :

James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Électricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMITÉ NATIONAL DU DIALOGUE

Le gouvernement invité à apurer la dette sociale

La mise en œuvre effective du plan d'apurement de la dette sociale vis-à-vis de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) fait partie des multiples recommandations adoptées par le Comité national du dialogue social, dont la session s'est tenue les 17 et 18 mai à Brazzaville.

Toutes les parties prenantes du Comité national du dialogue social ont affiché l'ambition d'améliorer la situation du travailleur et de l'employeur au nom de la justice sociale. Les recommandations issues de la session qui vient de se tenir s'inscrivent dans cette perspective. Les représentants de l'administration publique, ceux des organisations professionnelles d'employés et les syndicats ont convenu de la mise en place, très prochainement, d'une commission inter-ministérielle (Fonction publique et Finances) pour examiner, avec le concours des partenaires sociaux, les dysfonctionnements de la grille salariale de la Fonction publique. La mise en œuvre effective du plan d'apurement de la dette sociale vis-à-vis de la CNSS et de la CRF, particulièrement en lien avec les ex-travailleurs de l'ex-ONPT, a été également recommandée tout comme la restauration de la subvention d'équilibre à ces deux structures de sécurité sociale.

D'autres recommandations formulées sont relatives à la prise, sans délai, d'une circulaire abrogeant la circulaire n°074 du 12 avril 2017 relative à la suspension de la saisie à la solde des différentes situations administratives des agents civils



Une vue du patronat et des syndicats

de l'Etat à l'exception de celles concernant des agents admis à la retraite. Le règlement au cas par cas des agents dont les salaires ont été suspendus; l'adoption des statuts juridiques clairs pour certaines entreprises du portefeuille public et de leurs travailleurs respectifs, notamment la Société de transports publics urbains; l'exécution par le gouvernement des budgets de transfert à l'endroit des établissements publics concernés; le paiement dans la mesure du possible d'au moins trois trimestres des rappels des soldes d'activité dus aux enseignants allongent la liste des recommandations.

Le gouvernement devrait, par ailleurs, répondre aux sollicitations des organisations des travailleurs et des employeurs en ce qui concerne les taxes et les péages.

Un dialogue économique à convoquer

Aussi les parties prenantes au Comité national du dialogue social ont-elles appelé le gouvernement à convoquer un dialogue économique regroupant les acteurs du secteur. Une réflexion devrait être menée sur la future fonction publique d'Etat pour tenir compte des nouveaux métiers et des ratios les plus perti-

nents y relatifs. Les partenaires sociaux devraient, quant à eux, être impliqués aux prochaines étapes relatives à l'opérationnalisation de la fonction publique territoriale...

Le Premier ministre, Clément Mouamba, par ailleurs président du Comité national du dialogue social, a salué l'attachement des membres dudit Comité à la paix sociale, en soulignant que les défis à relever dans ce contexte économique sont d'une ampleur telle que le sens du patriotisme et de la responsabilité de tous est requis. Il a, en outre, exhorté à la quête inlassable du consensus.

Le vice-Premier en charge de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayesa, s'est dit satisfait de la qualité des débats qui, selon lui, a été proportionnelle à l'acuité des questions abordées. « Pour la suite, il convient de souligner que la page de la session du Comité national du dialogue social s'est tournée, celle de la mise en œuvre des recommandations s'ouvre », a-t-il fait savoir lors de la clôture des travaux, en appelant tous les acteurs à maintenir le dialogue social à tous les niveaux.

Rominique Makaya

DESCENTE PARLEMENTAIRE

La population de Poto-Poto 2 s'intéresse à la nature de certaines lois votées

La députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, a échangé le 17 mai avec ses mandants des quartiers 33 et 36 sur les vingt et une affaires adoptées lors de la 5e session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale.

Venus nombreux écouter leur députée à la mairie centrale, les habitants de Poto-Poto 2 se sont intéressés à certaines nouvelles lois votées par la chambre basse du parlement. Il s'agit, entre autres, de la dissolution de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), au profit de la création du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage et de la création de

l'Agence congolaise pour l'emploi. En effet, les intervenants ont voulu savoir pourquoi l'Etat a-t-il décidé de dissoudre l'Onemo au lieu de chercher des voies et moyens pour corriger les faiblesses constatées.

Répondant aux questions de l'assistance, Charlotte Opimbat a indiqué que l'Onemo n'arrivait plus à remplir ses missions et ses textes organiques étaient devenus

caducs. « Vous savez que la plupart de nos jeunes s'adressaient à l'Onemo pour chercher un emploi, mais à un moment l'office n'arrivait plus à orienter les demandeurs d'emploi, à contacter les entreprises pourvoyeuses d'emplois. C'est pourquoi, il a été décidé de la scission de l'Onemo en deux structures. Le gouvernement a bien réfléchi et le parlement a bien fait en adoptant ces lois parce que les nouvelles entités répondent à l'urgence de la gestion et du contrôle de l'emploi et assureront l'intermédiaire entre les demandeurs et les pourvoyeurs d'emplois, à la différence de l'Onemo », a-t-elle répondu, précisant que ces deux structures rendront la recherche de l'emploi plus compétitive pour les demandeurs, surtout les jeunes.

Les intervenants se sont également intéressés à la loi autorisant la ratification de l'accord de prêt relatif au financement additionnel du projet de renforcement des capacités en statistiques entre la République du Congo et la Banque

internationale pour la reconstruction et le développement. Pour la députée de Poto-Poto 2, il s'agit aussi d'une affaire fondamentale d'autant plus que le pays ne dispose plus assez d'ingénieurs en la matière, alors qu'un pays sans statistiques est voué à l'échec. « A nos jours, il y a un besoin réel en matière de statistiques, c'est pour cela que l'Etat a pensé qu'il fallait renforcer les capacités des agents dans ce domaine. En effet, dans les écoles de statistiques de la sous-région, on trouve peu de jeunes congolais, il s'agit d'un souci majeur », a-t-elle expliqué.

La situation du CHU s'invite dans le débat

La situation du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville a aussi attiré l'attention des participants à cette descente parlementaire. En effet, certains d'entre eux se sont interrogés sur le recours à l'expertise étrangère en nommant un Canadien à la tête de cette structure au lieu de faire confiance aux cadres nationaux. Ancienne de cette maison, Charlotte Opimbat a rappelé qu'à leur époque, il y avait également eu une cogestion avec les Français, notamment les Hospices civils de Lyon (Centre hospitalier universi-

taire). Le contrat, a-t-elle rappelé, est de trois ans avant d'évaluer la situation. « Nous avions à cette époque-là, un directeur général expatrié et un directeur général adjoint congolais. C'était une bonne expérience permettant de partager des compétences à tous les niveaux. Nous avons vraiment bénéficié de cette expérience, je pense qu'au moment où le CHU rencontre d'énormes problèmes de gestion, il était bon que nous puissions avoir l'aide de la coopération », a-t-elle répondu, insistant sur une gestion saine de l'hôpital.

À la fin de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de plusieurs autres députés dont celle de Boko, dans le département du Pool, Marie-Jeanne Koulombou, et les deux autres de Poto-Poto, Jean de Dieu Kourissa et Ferréol Constant Gassakys, Charlotte Opimbat a dit avoir accompli sa mission. « Je pense que les préoccupations de fond ont été soulevées, je m'attendais à cela, le public était très attentif et nous en sommes satisfaits. Leur présence me reconforte dans ma position, parce que cela prouve qu'il règne un climat de confiance entre la base et moi », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama



La députée Charlotte Opimbat répondant aux préoccupations de sa base / Adiac

INTERVIEW

Richard Eyeni : « Le transfert de certaines prérogatives de l'Etat aux collectivités locales manque de textes d'application »

Le Conseil départemental de la Cuvette Ouest a tenu, du 8 au 17 mai au chef-lieu Ewo, sa deuxième session ordinaire dite administrative. A l'issue des travaux, le président de ce parlement local a eu un échange direct avec la presse, au cours duquel il a déploré le manque de moyens financiers pouvant lui permettre de relever de grands défis en matière de désenclavement. De même, il a stigmatisé le manque de textes d'application sur la décentralisation.

Monsieur le président du Conseil, quels sont vos sentiments au terme de votre deuxième session ordinaire administrative?

Richard Eyeni (R.E.): Le Conseil départemental de la Cuvette ouest vient effectivement de tenir sa deuxième session ordinaire dite administrative de la mandature 2019, la première a eu lieu en 2017. Depuis, le Conseil n'avait plus jamais tenu de sessions, à cause de la crise économique et financière qui n'a pas permis au gouvernement de nous allouer les fonds. Le bureau exécutif a préparé les documents qui ont été examinés et adoptés par les conseillers, parmi lesquels, les comptes de gestion et administratif. Il a fallu que nous le fassions parce que la Cour des comptes et de discipline budgétaire ainsi que notre tutelle les attendent, pour apprécier si nous avons respecté les procédures budgétaires.

Lors de cette session, nous avons donc adopté les textes fondamentaux ainsi que les budgets exercice 2019 et celui de l'année dernière par régularisation. Le fil est donc rétabli et si tout va bien, nous allons désormais tenir les autres sessions régulièrement dont la prochaine est prévue en septembre.

La Cuvette Ouest est confrontée à de nombreuses difficultés liées au manque de routes, d'électricité, du personnel enseignant et celui de santé. Par rapport au budget que vous venez de voter, quelles sont vos priorités ?

R.E. : Les difficultés que vous avez évoquées existent dans tout le pays, même dans les grandes villes. Elles sont bien

connues. Nous les attaquerons au moment opportun, dès que nous aurons des moyens financiers conséquents. Par le passé, nous avons déjà ouvert beaucoup de routes en terre dans le département et construit plusieurs infrastructures scolaires et sanitaires. S'agissant des routes, nous n'avons pas inscrit une ligne cette année, parce que le budget qui nous est affecté n'est pas à la hauteur de nos attentes, sinon le Conseil dispose des moyens matériels pour accomplir cette tâche.

Malgré le manque de moyens, nous ferons de notre mieux pour rétablir la liaison dans les zones les plus difficiles afin de permettre à la population de se mouvoir sans trop de tracasseries. Parlant de la route Ewo-Okoyo, il faut dire que celle-ci est inscrite dans les projets du gouvernement, dans le cadre des projets forestiers. Elle devrait être travaillée jusqu'à Pointe-Noire, en passant par les départements des Plateaux et de la Bouenza, pour éviter que les grumiers détruisent très rapidement le goudron.

Lors de la session, vous avez déploré le fait que le Trésor public ne vous rétrocède pas le centime additionnel tel que prévu, pour financer vos activités. Que ferez-vous pour l'obtenir ?

R.E. : Ces recettes sont prévues par la loi. Si cette même loi créant les centimes additionnels sur la TVA autorise aux collectivités locales de faire le recouvrement, nous le ferons. Mais pour avoir ces recettes, il faut savoir si les entreprises qui œuvrent dans le département s'acquittent de cette taxe afin de permettre au Conseil départemental de prélever ce cen-



Richard Eyeni, président du Conseil départemental de la Cuvette ouest/Adiac

time additionnel qui correspond à 5%. D'après les textes, par mètre cube du bois transporté, le Conseil doit prélever deux cents francs CFA. Cela se fait dans les forêts aménagées en vue de financer le développement communautaire.

Dans ce package de taxes, il y en a aussi celle de superficie. 50% de cette taxe revient au Conseil départemental et le reste est destiné à l'Etat. Elle concerne toutes les richesses naturelles produites sur l'ensemble du département. Cette taxe, nous ne l'avons perçue qu'une seule fois, en 2018. Si on peut encore nous l'attribuer cette année, cela nous aidera énormément. Les autres taxes sont dérisoires.

Le Conseil départemental déplore aussi le fait que les entreprises qui y évoluent ne respectent pas leurs cahiers des charges. Comment s'élaborent-ils, ces fameux cahiers des charges ?

R.E. : Les cahiers des charges sont élaborés entre le ministère de tutelle et l'entreprise exploitante, sans associer le département. Ce qui ne nous permet pas de suivre leur exécution parce que nous n'avons pas la maîtrise du contenu. Parmi ces sociétés, seule la société Christel nous a demandé de rédiger un cahier des charges. Mais au dernier moment, elle a préféré signer ce texte avec le ministère de l'Economie fores-

tière. En 2017 et 2018, cette société n'a exécuté aucun de ses engagements. Cette année, cependant, elle nous a livré les médicaments mais qui n'étaient pas suffisants. Cette assistance devrait se faire régulièrement, mais hélas ! Le Conseil départemental continuera de veiller à l'application de cette loi. Nous étions heureux d'apprendre par le biais du ministre, lors d'une interpellation au parlement, que désormais les cahiers des charges devraient être du ressort du Conseil départemental. Nous exprimons notre satisfaction pour cette mesure.

Depuis que nous suivons ce dossier, nous avons découvert des choses extrêmement graves. Il y a, par exemple, une entreprise qui nous a livré des produits pharmaceutiques fabriqués par la société Shalina. Nous les avons renvoyés parce que ce sont des médicaments prohibés.

Le Conseil n'a pas tenu de sessions en 2018, à l'occasion de celle-ci, vous avez adopté par régularisation le budget de cet exercice. Est-ce faisable ?

R.E. : Nous assurons la gestion des affaires publiques. C'est vrai que nous n'avons pas tenu de sessions par manque d'argent, mais nous avons profité de cette session ordinaire dite administrative pour présenter aux conseillers comment nous avons géré les maigres moyens

qui étaient mis à notre disposition pendant cette période. Nous avons adopté le budget 2018, parce que nous n'avons pas le droit de consommer le très peu d'argent que nous avons dépensé sans expliquer à l'hémicycle local comment ces fonds ont été utilisés, conformément au respect des règles de comptabilité publique.

Votre Conseil est toujours l'un des meilleurs de la République. Quel est votre secret ?

R.E. : Il n'y a pas de secret comme tel. Nous bénéficions seulement, le plus souvent, de la confiance de nos conseillers, parce que lorsque nous leur expliquons les choses dans la transparence, il n'y a aucune raison qu'ils ne nous comprennent pas. Nous enregistrons souvent des plaintes des conseillers, mais il faut seulement savoir dialoguer avec eux. Lors des sessions, ces derniers nous posent parfois des questions embarrassantes, de nature à nous énerver, mais nous prenons toujours des précautions lorsqu'on a devant nous des collègues qui ne sont pas tout à fait à la manœuvre, et qui veulent savoir ce qui s'est passé.

Dans vos discours d'ouverture et de clôture des travaux, vous avez insisté sur l'application des textes, qu'en est-il exactement ?

R.E. : Nous sommes un Etat décentralisé. Cette décentralisation n'est pas encore réellement sur orbite. On a mis en place des textes règlementaires mais rien n'est encore effectif. L'Etat a transféré, par exemple, aux collectivités locales, la gestion des secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'entretien routier et de bien d'autres, ce n'est jusque-là qu'une déclaration. Mais jusqu'à présent, ces choses ne sont pas encore officiellement transférées.

L'Etat veut se dessaisir d'une partie de ses prérogatives pour les donner aux collectivités locales. Selon les textes en vigueur, le transfert de compétences doit être suivi des moyens financiers, mais dommage, cela n'a jamais été fait comme prévoient les textes. C'est pour cela que nous appelons l'Etat central aux respect des textes règlementaires.

Firmin Oyé

Programme des obsèques de Thérèse Mokossongo

Camille Aubour Gonkol, Pauline Boukandolè, Paul Lépè M'Beka, Marie Jeanne Sakassiele et Emilie Moundako Eyala (agent Les Dépêches de Brazzaville) informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur mère et tante Thérèse Mokossongo, décédée le 7 mai 2019 à Brazzaville, se présente comme suit :

Jeu 23 mai 2019

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h30 : recueillement au domicile rue Dahomey n° 24 à Poto-Poto ;

12h00 : messe en l'Église évangélique du Congo

13h00 : départ pour le cimetière Bouka

16h00 : fin de la cérémonie.



DONATION

Des médicaments pour les habitants du quartier 63 de Talangai

Au cours d'une rencontre citoyenne organisée le 18 mai avec ses mandants, le député de la troisième circonscription électorale du sixième arrondissement de Brazzaville, Pierre Obambi, a remis des produits pharmaceutiques au Centre de santé intégré (CSI) du quartier.



Le député Pierre Obambi et le chef du quartier 63

Le lot était constitué des antipalustres, des antalgiques et des vermifuges. L'élu du peuple a également mis à profit ces retrouvailles pour lancer les travaux de réhabilitation du système d'alimentation en eau potable du quartier 63, devenu très vétuste.

Les bénéficiaires de ces deux donations ont eu des mots justes pour remercier le député. « Nous avons beaucoup de problèmes d'eau dans notre quartier. La réhabilitation du réseau d'adduction d'eau vient nous soulager fortement », a confié un habitant ayant requis l'anonymat.

De son côté, M. Elenga a salué l'approvisionnement en médicaments de leur CSI. « Les produits de première nécessité manquent dans nos centres de santé. Le député a bien fait d'y penser. Ce qui prouve qu'il est vraiment proche de la population et écoute nos doléances. Nous soutenons ses initiatives parce qu'elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, bien qu'ayant loué les donations de l'élu du peuple, au cours de la séance des questions-réponses, les habitants du quartier 63 lui ont présenté plusieurs situations sociales qu'ils vivent au quotidien. Les échanges ont tourné autour de l'insécurité avec les phénomènes de « bébés noirs, arabes et américains » ; de la réouverture de l'école de la Tsiémé fermée depuis dix ans ; du curage de la rivière Tsiémé ; de la cherté des aliments ; des conditions hygiéniques dans les marchés et du pavage des ruelles.

Le député Pierre Obambi a dit avoir pris bonne note de toutes ces doléances et promis de les soumettre aux autorités compétentes, seules capables d'en apporter des solutions idoines.

En outre, en ce qui concerne le curage de la rivière Tsiémé, par exemple, l'élu du peuple a informé la population que pour réaliser ce projet, le coût global des travaux est estimé à quarante-huit milliards francs CFA. L'Agence française de développement a accepté d'apporter trente-trois milliards et l'Etat congolais, quinze milliards. Au regard de la crise financière et économique que traverse le pays, a renchéri le député, plusieurs projets devant être financés par l'Etat tardent à être amorcés. Abordant justement le point sur la crise financière, il a donné quelques éléments de réponses à un habitant qui voulait en savoir plus sur le processus devant conduire à la signature de l'accord entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que le montant réel de la dette du pays envers la Chine.

Répondant aux deux questions, Pierre Obambi a assuré que le Congo est sur la bonne voie et n'attend impatiemment que la réunion du Conseil d'administration du FMI qui va entériner l'accord. Pour ce qui est du montant exact de la dette, le député a promis de lui fournir tout le dossier y relatif.

Notons que le député de la troisième circonscription de Talangai était accompagné de près d'une quinzaine de ses collègues et d'un sénateur.

Roger Ngombé

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le gouvernement poursuit sa réforme avec l'extension de nouveaux centres des métiers

L'exécutif a créé, en mars dernier, deux nouvelles entités publiques pour essayer de juguler le chômage des jeunes, en y associant des projets spécifiques. Pour cela, la Banque africaine de développement (BAD) va l'aider à financer un centre des métiers des mines à Souanké et un autre du bois à Kabo, dans le département de la Sangha.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Fylla, était présent, le 10 mai à Brazzaville, lors de la séance de travail entre le président de la BAD, Akinwumi Adesina, et les membres du gouvernement.

Celui-ci en a profité pour présenter les projets relevant de son département. « L'un des sujets a porté sur la réforme du secteur public de l'emploi, avec la création de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) qui va s'occuper de la régulation du marché de l'emploi et le Fonds national de l'employabilité et de l'apprentissage censé soutenir les centres de métiers puis financer les formations pour les jeunes sans qualification », a indiqué Nicéphore Fylla.

Si l'ACPE bénéficie de l'ap-



Le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes

pui de l'Agence française de développement, l'Etat continue de mobiliser des contributeurs de fonds. La tutelle a besoin en urgence de quelque cinq cents millions francs CFA pour finaliser les travaux d'infrastructures, équiper les futures installations aussi bien à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays, puis réaliser des enquêtes autour du chômage estimé à 35%.

À ce sujet, le groupe de la BAD a accepté de ne subventionner que les deux centres de formation à Souanké et Kabo, au lieu des quatre initialement prévus. La faute à la crise économique, d'après le ministre Fylla, qui n'a pas permis au Congo de verser sa

contrepartie financière.

Mais le gouvernement veut convaincre ses partenaires à financer la formation des ingénieurs agricoles. Le pays manque de personnel dans ce domaine, puisqu'une bonne partie des ingénieurs est allée à la retraite.

« Nous produirons une fiche auprès de la ministre du Plan afin que nous bénéficions d'une faveur dans les financements à venir », a insisté le membre du gouvernement. Il faisait ainsi allusion à l'enveloppe de deux milliards de dollars américains promise par la BAD pour le cadre du Plan national de développement 2018-2022.

Fiacre Kombo

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'importance du numérique au cœur d'une sensibilisation au profit des femmes

La plate-forme « Femmes digitales éducatrices et responsables » (Feder) que dirige Sara Ahoui a organisé, le 17 mai à Brazzaville, un atelier sur le thème « Femmes, numérique et opportunités ».

L'objectif visé par la plate-forme est d'édifier les femmes sur les perspectives qu'offrent les technologies de l'information et de la communication. Ainsi, les thèmes abordés ont porté sur la transformation digitale; l'internet et menace : mécanisme de protection; ainsi que le e. réputation.

Invitée à partager son expérience afin de motiver les femmes à viser des hautes fonctions, la représentante adjointe du Programme des Nations unies pour le développement, Emma Ngouan Anoh, a abordé la question sur les opportunités du digital, projets et innovations...

Présentant l'objectif de son initiative, la responsable de Feder a déclaré : « Il faut reconnaître que l'implication des femmes dans le numérique est relativement faible dans notre pays. C'est pourquoi nous avons pensé, au moyen de cet atelier d'échanges, emmener celles-ci à occuper leur place dans la sphère digitale, moteur des métiers d'avenir ».

Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des télécoms et de la société de l'information célébrée cette année sur le thème « Réduire l'écart en matière de la normalisation ».

Feder est une initiative des femmes ambassadrices des valeurs de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce). Elle se veut être une plate-forme de réflexion des femmes venant de divers secteurs d'activités (journalistes, entrepreneures, étudiantes, ouvrières, etc.) Le but étant de les permettre de s'approprier le digital dans toute sa diversité.

Cette association a également pour objectif de contribuer à la promotion du genre et l'autonomisation des femmes à travers des partenariats (le réseautage) et des formations dans divers domaines de compétences. Une mise en valeur des femmes via le digital qui entre dans la droite ligne des actions que promeut l'Arpce.

Lopelle Mboussa Gassia

AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Les données statistiques en cours de validation

L'atelier de validation nationale des annuaires statistiques de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, 2017-2018, ouvert le 20 mai à Brazzaville, permettra d'améliorer la qualité de l'éducation et le rendement scolaire dans les deux cycles.

L'ensemble des informations contenues dans les annuaires constituera la base permettant aux autorités gouvernementales d'établir les politiques et les plans d'action dans le but d'améliorer le système éducatif pour les prochains mois et années, a expliqué le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, ouvrant l'atelier. « Vos contributions permettront de mettre à la disposition de la communauté éducative un produit de qualité », a-t-il fait savoir, s'adressant aux participants. L'exercice de collecte des données, a précisé Adolphe Mbou-Maba, devra se poursuivre cette année pour la période 2018-2019. Ce qui per-



Les participants à l'atelier de validation

mettra de disposer davantage de données actualisées. Il a, par ailleurs, souligné le fait

que le Congo est à l'orée des réformes importantes du système éducatif pour atteindre

notamment l'objectif de développement lié à l'amélioration du rendement scolaire

au primaire et au collège et au renforcement de l'efficacité de certains systèmes de gestion.

L'atelier est organisé dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif. Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a salué le soutien des partenaires techniques et financiers, précisément la Banque mondiale, l'Agence française de développement, l'Unesco... Cet atelier ne concerne pas uniquement l'Enseignement primaire et secondaire. Dans les prochains jours, le tour reviendra aux ministères de l'Enseignement technique et professionnel ainsi que l'Enseignement supérieur.

Rominique Makaya

AGRICULTURE

La relance de la culture du riz envisagée

Le directeur général de l'Agriculture, Bienvenu Ntsouanva, a ouvert, le 20 mai à Brazzaville, un atelier consacré à l'élaboration de la stratégie nationale de développement rizicole en République du Congo.



Photo de famille des participants à l'atelier tendance. Au lieu que le pays importe, il devra plutôt produire le riz dont il a besoin.

« L'événement de ce jour concerne une priorité du Plan national de développement 2018-2022 pour lequel le volet agricole vise l'essor des filières de production et des chaînes de valeur; afin de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'industrie par l'agriculture », a signifié le directeur général de l'Agriculture. Le défi majeur de ce secteur d'activité est de réduire la facture alimentaire, source de déperdition des devises, surtout dans ce contexte de morosité économique, a-t-il ajouté.

En effet, la consommation du riz est en hausse au niveau des ménages congolais. Actuellement, les importations sont estimées à soixante-neuf mille tonnes par an, soit un équivalent monétaire de dix milliards francs CFA annuels.

Intervenant à cette occasion, le consultant régional de la coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (Card), Ramilison Harifidy J.A, a indiqué : « L'importation du riz ne fait qu'augmenter au Congo. Et l'un des objectifs de cette relance est d'inverser la

Cet atelier de validation qui marque également le lancement officiel des activités de la Card en République du Congo a été organisé par le ministère de tutelle, en partenariat avec l'Agence japonaise de coopération internationale. L'adhésion du Congo en mars dernier à l'initiative Card lui permettra d'atteindre les objectifs de consommation, en vue de conquérir des parts du marché régional dans le cadre de l'exportation rizicole. Le pays a une tradition rizicole, avec les bassins de production connus tels que Ewo dans la Cuvette ouest, Kindamba et Vindza dans le Pool, Boko-Songho et Madingou dans la Bouenza, Mossendjo et Makabana dans le Niari...

En 1980, par exemple, la production nationale avait atteint quatre mille tonnes, avant de décliner à cause de la destruction de la filière, imputable à la fermeture brutale de l'Office des cultures vivrières en raison des programmes d'ajustement structurel.

Gloria Lossele (stagiaire)

COHÉSION SOCIALE

Les Congolais ont célébré le vivre ensemble dans la paix

Les sensibilités nationales de tous bords, dans l'unité et la cohésion, ont fêté, le 16 mai à Brazzaville, la Journée internationale du vivre-ensemble instituée par les Nations unies le 8 décembre 2017.



Les participants à la célébration du vivre ensemble dans la paix

« De la volonté de vivre ensemble au cœur de la République » est le thème sur lequel la Journée internationale du vivre ensemble dans la paix a été célébrée au plan national. « Unis dans la différence et dans la diversité », a été celui retenu au plan international.

« Le vivre ensemble ne proscrie pas les contradictions dans la société et ne condamne pas la divergence d'opinions. Mais face à ces facteurs limitants, le rôle de l'Etat consiste à ce que ces contradictions et ces divergences d'opinions ne détruisent pas la société », a souligné le Premier ministre, Clément Mouamba, lors de ladite célébration, le 16 mai. Pour garantir le vivre ensemble, selon lui, les exclusions qui créent les injustices doivent être évitées et les antivaleurs éradiquées.

Abordant dans le même sens, le président de l'association "Dé-

sir d'unité", Jean de Dieu Kourissa, a appelé à la création des conditions d'un développement intégral pour qu'aucune communauté ne se sente exclue. L'exclusion et le rejet de l'autre sont un frein au développement, a-t-il fait constater, évoquant l'impérieuse nécessité de renforcer la cohésion nationale. « Les panels qui marquent la célébration du vivre ensemble dans la paix proposent des pistes novatrices pour construire l'unité en contexte de crise de valeur », a déclaré Jean de Dieu Kourissa. Il a estimé que le repli identitaire est une dérive dangereuse. L'acceptation de la pluralité, des différences dans l'unité, la culture de la tolérance devraient prendre le dessus, a-t-il laissé entendre.

Le représentant de l'Unesco, Jean Pierre Ilboudo, a quant à lui salué l'initiative de l'associa-

tion Désir de l'unité qui a fédéré les Congolais pour échanger autour de la problématique du vivre ensemble dans la paix. Dans son mot de circonstance, il a mis en relief la nécessité de vivre ensemble dans l'acceptation des différences. La diversité des valeurs et des cultures doit être complémentaire, pense-t-il. Le diplomate onusien a, par ailleurs, souligné que dans le cadre du vivre ensemble dans la paix, de nouveaux défis sont à relever dans les sociétés actuelles marquées par les inégalités. Les secrétaires exécutifs des conseils consultatifs de la jeunesse, de la société civile et de la femme ont donné le regard des différentes institutions qu'ils représentent. Tous ont appelé à l'unité et la cohésion, à bannir le discours de la division, au renforcement de la cohésion nationale.

Rominique Makaya

LIBYE

Ankara viole un embargo de l'ONU

Une trentaine de véhicules blindés fabriqués en Turquie a été livrée, le 18 mai au port de Tripoli, sous le nez des marines européennes, alors que le pays est sous embargo depuis 2011.

La livraison d'une cargaison de blindés BMC Kirpi par la Turquie suscite une nouvelle fois des interrogations quant à la capacité des pays européens à faire respecter l'embargo des Nations unies.

Alors que la bataille pour le contrôle de la capitale libyenne continue de faire rage entre les forces du maréchal Haftar et celles de Fayez al-Sarraj, ces véhicules blindés sont arrivés au port de Tripoli à bord de l'Amazon Giurgulesti, sans faire l'objet d'une déclaration préalable auprès des Nations unies. Cette livraison de cargaison d'armes turques est considérée comme la première violation de l'embargo onusien qui a été affichée et documentée par des forces recevant un soutien militaire étranger. Pourtant, ce n'est pas la première fois que l'embargo sur les armes, décrété en 2011 par l'ONU, est violé.

Dès 2014, huit avions de combat Mig-21 d'occasion sont prélevés sur une base de l'armée de l'air égyptienne pour être transférés dans l'est de la Libye. Mais les choses s'accélérent en 2016. Selon une source proche du renseignement militaire français, « les belligérants ont commencé à arriver à court de munitions ». A l'époque, les combats ont surtout lieu contre l'organisation Etat islamique. « Les forces du général Haftar ont commencé à manquer de bombes d'aviation (...) Il y avait beaucoup de choses dans les entrepôts de Kadhafi en 2011, mais la guerre civile et le commerce illicite ont vidé les arsenaux en quelques années », note un observateur du dossier.

Des réseaux complexes impliquant parfois des sociétés privées étrangères sont alors mis en place pour fournir du matériel militaire aux belligérants. Mais ce soutien se fait aussi plus directement. Les Émirats arabes unis se déploient ainsi discrètement sur la base d'Al Khadim, entre Benghazi et Al Marj, dans l'est du pays. Des avions d'attaque légers AT 802, d'origine émirienne, mais vraisemblablement gérés par un opérateur privé, sont engagés pour le compte de la force du maréchal Haftar, désignée Armée nationale libyenne. La France, qui perd à l'été 2016 trois membres du service action de la direction générale de la surveillance extérieure en Libye, est forcée à son tour de reconnaître son implication dans le conflit aux côtés de l'homme fort de Benghazi. Puis c'est au tour de la Russie qui, en 2017, commence à fournir des pièces détachées de chasseurs Mig-23 après la visite du maréchal Haftar sur le porte-avions russe Kuznetsov, qui naviguait alors en Méditerranée. Encore récemment, des drones d'origine chinoise, Wing Loong, auraient conduit des missions dans la région de Tripoli. Ces drones armés de missiles apparaissent dans les inventaires des armées émiriennes et égyptiennes. Des cargos partis de Turquie ont transporté à plusieurs reprises des armes jusqu'au port de Misrata. « A l'origine, Misrata est un ancien comptoir de l'Empire ottoman. Il y a une vraie proximité avec les Turcs et tout le monde cherche à faire des affaires », rappelle une source proche du dossier.

Un changement de dimension dans le conflit

Le gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez el-Sarraj a ainsi reçu des armes légères, des roquettes et des munitions souvent de fabrication turque. La spectaculaire livraison d'au moins une trentaine de blindés turcs au profit du GNA marque un changement de dimension. Ces BMC Kirpi prévus pour résister aux mines ont immédiatement été envoyés sur le front sud de Tripoli. Ils serviront aussi à protéger les villes de Zintan et Misrata.

« Les images publiées samedi sur les réseaux sociaux montrent des véhicules non armés, mais les affûts destinés à accueillir les mitrailleuses semblent bien avoir été montés sur les toits des véhicules. Ils étaient seulement recouverts d'une bâche verte lorsque les véhicules ont été débarqués »

gé jusqu'en septembre prochain. Mais depuis fin mars, plus aucun navire de guerre européen ne lui est affecté, ce qui techniquement rend les interceptions de cargos suspects quasi impossibles. En revanche, cinq avions de patrouille maritime européens, dont un drone Predator italien, seraient actifs. Une question se pose. Comment le navire roulier Amazon Giurgulesti a pu échapper aux caméras et aux capteurs de ces avions de renseignements ?

J.M.L.

SOUDAN

Reprise du dialogue sur la composition de l'instance de transition

Les militaires et les chefs de la contestation dans le pays ont repris, le 19 mai dans la soirée, les négociations-marathon sur la composition d'un futur Conseil souverain de transition.

Les discussions ont démarré au palais présidentiel et se sont poursuivies toute la nuit jusqu'aux premières heures de la journée d'hier. Selon le général Chamseddine Kabbachi, porte-parole du Conseil militaire de transition, elles devraient reprendre lundi à 21h 00 « avec l'espoir d'arriver à un accord définitif ». « Nous ne sommes pas pressés pour une victoire cruciale », avait indiqué à l'aube sur Twitter l'Association des professionnels soudanais, pilier du mouvement de protestation. « Quelle que soit l'issue des négociations, il s'agit d'un pas en avant », avait-elle assuré, ajoutant qu'elles portaient sur « l'autorité de transition ».

Les leaders de la contestation veulent à tout prix qu'un civil dirige cette future institution clé, après un appel pressant de la communauté internationale à ce que les négociations débouchent sur une transition « vraiment dirigée par les civils ».

Fer de lance de la contestation, l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC) avait indiqué dimanche que les négociations se focaliseraient sur la répartition, entre armée et contestation, des sièges du Conseil souverain ainsi que

sur son futur chef. Les généraux insistent pour y obtenir une majorité de sièges tandis que les leaders de la contestation veulent limiter la présence des militaires et placer un des leurs à sa tête.

Barricades démantelées

Militaires et protestataires s'étaient entendus sur plusieurs points avant la suspension des négociations : la durée de la période de transition - trois ans - et la création d'un parlement composé de trois cents personnes, dont les deux tiers seraient issus de l'ALC.

Les négociations avaient été suspendues, le 15 mai, par le Conseil militaire dirigé par le général Abdel Fattah al-Burhane, qui a pris le pouvoir après la destitution et l'arrestation, le 11 avril, du président Omar el-Béchir. Les militaires réclamaient la levée des barricades installées par des manifestants à Khartoum.

Depuis le 6 avril, des milliers de Soudanais campent devant le QG de l'armée, dans la capitale soudanaise, pour demander le transfert du pouvoir à une administration civile. Le 17 mai, des manifestants ont démantelé plusieurs de ces barricades.

Les progrès dans les discus-

sions ont toutefois été précédés par une première poussée de violence au cours de laquelle six personnes - cinq manifestants et un militaire - ont été tués lundi dernier.

Avant la reprise des négociations et pour la première fois depuis la destitution de Omar el-Béchir, des centaines d'islamistes ont manifesté samedi devant le palais présidentiel. Ils ont rejeté toute future administration civile qui n'utiliserait pas la charia comme source de la législation.

La loi islamique est appliquée au Soudan depuis le coup d'Etat d'Omar el-Béchir, soutenu par les islamistes, en 1989, ce qui a entraîné, selon les défenseurs des droits humains, des abus comme la flagellation de femmes pour « comportement indécent ».

Selon Al-Tayeb Moustafa, à la tête d'une coalition de vingt mouvements islamistes, « la principale raison de cette mobilisation réside dans le fait que l'ALC ignore l'application de la charia dans le cadre de l'accord » négocié avec les militaires. L'ALC n'a pour le moment pas exprimé sa position sur la charia, affirmant que la priorité était d'instaurer une administration civile.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP

SAHEL

Le Burkina sollicite la création d'une coalition internationale antiterroriste

La demande a été formulée, le 16 mai, lors d'une réunion consacrée à la situation au Sahel au Conseil de sécurité de l'ONU, par le chef de la diplomatie burkinabè, Alpha Barry.

La lutte contre le terrorisme et la criminalité au Sahel « est une responsabilité collective » et « il est temps que la communauté internationale envisage la création d'une coalition internationale », a affirmé le ministre des Affaires étrangères. Ces fléaux doivent « être traités avec la même détermination que celle qui a prévalu en Irak et en Afghanistan », a estimé Alpha Barry, qui s'exprimait au nom des cinq pays membres de la Force G5-Sahel (Burkina, Niger, Tchad, Mauritanie et Mali).

« Les Etats membres du G5-Sahel n'y arriveront pas tout seuls », a ajouté le ministre, en évoquant « une lutte pour (leur) survie » et en rappelant

les événements de ces dernières semaines (prise d'otages français, assassinats dans des églises, décès le 14 mai de vingt-huit soldats nigériens...). Alpha Barry a aussi réclamé à la communauté internationale d'afficher « une position claire quant à la résolution de la crise libyenne », alors que le pays « reste un sanctuaire d'incubation » pour des « terroristes et criminels de tous ordres ». Au Sahel, « les groupes terroristes (...) restent toujours forts et (...) partout la menace gagne du terrain », a estimé le ministre burkinabè.

Secrétaire générale adjointe de l'ONU pour l'Afrique, Bintou Keita a aussi considéré que «

la Force conjointe G5-Sahel ne pouvait pas affronter seule la charge du combat contre le terrorisme et pour stabiliser la région ».

Elle a demandé au Conseil de sécurité d'élargir le soutien logistique de l'ONU à cette force antijihadiste lancée formellement depuis deux ans mais qui souffre toujours d'un manque d'équipement et d'une opérationnalisation complète.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis, qui privilégient une approche bilatérale avec chacun des cinq pays formant la Force, refusent toute implication plus forte de l'ONU en soutien de cette unité multinationale de cinq mille militaires.

J.M.L.

INFRASTRUCTURE BANCAIRE

INAUGURATION D'UNE AGENCE DE LA BANQUE CENTRALE À OYO

Le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a lancé les activités de l'agence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le 13 mai à Oyo, dans le département de la Cuvette. La cérémonie s'est déroulée en présence du Gouverneur de l'institution, Monsieur Abbas Mahamat Tolli.

L'édifice qui fait face à la route nationale 2 est composé d'un corps de bâtiment principal sur quatre niveaux. L'agence de la banque centrale se déploie sur 22m offrant, à partir de chaque emplacement, une vue panoramique sur l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba et sur la majeure partie de la ville de Oyo.

Dans les étages supérieurs du bâtiment principal se trouvent les bureaux des différents services et les locaux de réception, répartis sur les deux ailes, de part et d'autre d'un rayon de circulation central. Il y a aussi, annexés au bâtiment central, un local technique ainsi qu'une villa destinée au logement du Directeur d'Agence.

En plus, la façade principale associe, dans un élan vertical, deux volumes de verre qui forment comme un cristal émergent d'un bloc de pierre. « Cette métaphore géologique confère la singularité et l'amplitude de l'édifice en définissant une esthétique à la fois résolument contemporaine et en même temps capable d'imposer l'image et la stature d'une institution financière », s'est félicité le Gouverneur Abbas Mahamat Tolli.

Ces installations correspondent à la volonté des Chefs d'Etats des pays membres de moderniser les infrastructures de la banque centrale. L'agence contribuera ainsi à booster l'économie dans cette partie du pays et à promouvoir le financement direct et indirect des PME.

Dans son allocution, le Gouverneur de la BEAC n'a pas manqué de se féliciter de la restauration des grands équilibres macroéconomiques au Congo. Il a ainsi souligné les importants efforts consentis par les autorités nationales dans le cadre de la stratégie sous-régionale de sortie de crise lesquels se sont d'ores et déjà traduits par une amélioration de la couverture extérieure de la monnaie et le retour de la croissance économique. Ces efforts bénéficieront à l'avenir, de la bonne tenue des relations entre le Congo et les partenaires au développement.

A la suite du Gouverneur, le Ministre congolais des Finances et du Budget, Monsieur Calixte Nganongo a estimé que la mise en service de cette agence allait contribuer à renforcer le paysage financier de la localité, déjà dotée d'un



port autonome moderne, d'un aéroport à Ollombo et de la future zone économique spéciale Oyo-Ollombo, témoignages d'un fort potentiel économique, industriel et agro-industriel.

« Nous appelons la banque centrale et les banques commerciales à contribuer, chacune dans le cadre de son mandat à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière par des mesures appropriées pour faciliter l'accès des populations aux services bancaires de base tels que le compte bancaire, le chéquier, la carte bancaire », a lancé le Ministre des Finances.

Rappelons que la banque centrale a pour missions d'émettre la monnaie et d'en garantir la stabilité, de définir et de conduire la politique monétaire applicable dans les pays membres de la communauté, de conduire les opérations de change, de détenir et de gérer les réserves de change des pays membres et de promouvoir le bon fonctionnement du système des paiements et promouvoir la stabilité financière dans l'union monétaire.

Après la Direction Nationale basée à

Brazzaville, le Congo dispose désormais de trois agences de la BEAC, à Oyo, à Pointe-Noire et à Ouesso dans la Sangha.

À cette occasion, le chef de l'État a accordé des distinctions à une dizaine de personnalités : Calixte Nganongo, ministre des finances et du budget ; Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC ; Dieudonné Evou Mekou, vice-gouverneur de la BEAC ; Désiré Guedon, secrétaire général de la BEAC ; Bienvenu Marius Roosevelt Feimonazoui, directeur général du control général de la BEAC ; Cédric Ondaye Ebauh, directeur général de l'exploitation de la BEAC ; Michel Dzombala, directeur national pour le Congo de la BEAC.

Ainsi qu'à Zephirin Martial Boyembe, directeur du patrimoine et des moyens généraux de la BEAC ; Ignace Nganga, directeur de la comptabilité de la BEAC ; Aurelien Hurel Ibaressongo, directeur de l'agence de la BEAC à Oyo ; Lydie Gomas, cadre supérieur à la BEAC ; Mireille Ewengue, cadre supérieur de la BEAC et David Mossa, cadre moyen de la BEAC.



JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE

La cinquième édition de la semaine humanitaire clôt ses activités

Un défilé a été organisé le 18 mai par le Croix-Rouge congolaise, avec l'appui des secouristes et volontaires venus de six départements du pays, sur l'avenue de la paix, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

L'événement avait une double signification: le cinquante-cinquième anniversaire de la Croix-Rouge congolaise créée le 22 février 1964 et la célébration de la Journée mondiale de la Croix-Rouge internationale. L'occasion a donné également lieu à la prestation de serment de deux cents nouveaux volontaires de la Croix-Rouge congolaise. Dans son adresse à leur égard, le président national, Christian Cédar Ndinga, a indiqué qu'à la Croix-Rouge, il y a plus de devoirs que de droits. « Notre première mission, c'est de porter secours à autrui ; c'est de contribuer à soulager la souffrance des autres », a-t-il fait savoir.

La Journée mondiale de la Croix-Rouge, a pour sa part signifié le président départemental de Brazzaville, Innocent Malanda, est un grand événement réservé au fondateur de ce mouvement Henry Dunant. Elle devient également, a-t-il poursuivi, un moment solennel de prouver aux yeux du monde qu'il s'agit d'une plate-forme capitale, non seulement de secours ou d'assistance, mais aussi de développement des sociétés nationales. Chaque société nationale, a-t-il renchérit, doit jouer sa partition pour le deve-



nir radieux de la population et l'amélioration des conditions de vies des vulnérables. Il sied donc, a-t-il souhaité, qu'une synergie opérationnelle se mette en place de façon durable pour mériter toujours du regard et de l'attention des gouvernants. Le chef de la délégation de la Croix-Rouge française, Pierre Girabit, a fait savoir aux volontaires l'admiration de sa structure pour leur travail et leur engagement à la cause. « Vous avez un jour décidé d'engager votre cœur et votre tête pour les valeurs et principes du mouvement de la Croix-Rouge

et Croissant-Rouge. C'est une responsabilité que vous avez choisie d'endosser. Soyez-en remerciés et félicités », a-t-il déclaré. Par ailleurs, aux deux cents volontaires qui ont prêté serment, il les a encouragés à emboîter les pas de leurs aînés qui sauront les guider dans cette phase.

Un vaste réseau humanitaire de la planète au service des vulnérables

Quant à la cheffe du bureau du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Congo, Arlette Mayama, elle a fait un

survol des devoirs du mouvement de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge créé en 1863, à Genève (en Suisse), au lendemain de la Première Guerre mondiale. Elle a indiqué que c'est le plus vaste réseau humanitaire de la planète qui se compose de la Fédération de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge, mais également des sociétés nationales ainsi que des milliers de volontaires. La présence des sociétés nationales au sein même des communautés permet d'avoir une compréhension privilégiée des besoins des groupes vulnérables, ce qui est un atout

majeur pour trouver des solutions locales durables, a-t-elle dit. Dans toutes les activités d'urgence, le CICR a toujours compté sur la collaboration et la confiance des sociétés nationales car, il serait difficile, voire impossible, a-t-elle conclu, pour le CICR de protéger et d'assister les civils exposés à des situations des conflits, d'aider les blessés et de réunir les familles séparées, sans le soutien inestimable des employés, des volontaires des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il sied de noter que les activités retenues au cours de la semaine humanitaire avaient porté successivement sur une opération d'assainissement réalisée dans un collège de la place ; mardi, les volontaires ont été associés à la sécurité routière pour aider les personnes âgées à traverser les grandes artères avec l'appui de la police routière, plus de trois cent y ont participé ; jeudi, visite du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza par les délégations qui sont venus à Brazzaville.

La cérémonie a été sanctionnée par l'engagement sous le drapeau de la Croix-Rouge congolaise de 200 nouveaux volontaires.

Guillaume Ondzé

FAUNE

Le Zimbabwe mise sur la vente des éléphants pour leur conservation

Pour soutenir « les activités de conservation » des pachydermes en danger, le pays a annoncé en avoir exporté, pendant six ans, quatre-vingt-dix-sept en Chine et aux Emirats arabes unis.

Si le commerce de l'ivoire est interdit, celui des éléphants progresse. Entre 2012 et 2018, le Zimbabwe a vendu quatre-vingt-treize jeunes éléphants à la Chine et quatre aux Emirats arabes unis, a déclaré la ministre de l'Environnement et du tourisme Priscah Mupfumira.

Les animaux ont été vendus à des prix variant entre treize mille cinq cents et quarante et un mille cinq cents dollars, ce qui a rapporté au total 2,7 millions de dollars au pays. Cette annonce survient alors que le Zimbabwe milite pour l'allègement de l'interdic-

tion du commerce de l'ivoire mise en place depuis 1990 par la Convention sur le commerce international des espèces menacées (Cites). Faute de pouvoir écouler son stock d'ivoire estimé à trois cents millions de dollars, Harare mise sur la vente de ses éléphants de plus en plus nombreux, selon les chiffres officiels.

Le Zimbabwe compte actuellement quatre-vingt-cinq mille éléphants, pour une capacité d'accueil d'environ cinquante cinq mille. « Nous ne pouvons pas les abattre à cause des restrictions de la Cites », a indiqué la

ministre Priscah Mupfumira. Malgré que l'exportation d'animaux sauvages soit légale, elle reste critiquée pour des raisons éthiques. Les défenseurs de l'environnement contestent notamment les conditions de capture de jeunes éléphants et la procédure d'expédition. Le pays est parfois accusé d'exporter des éléphants séparés de force de leurs mères, rapporte National Geographic.

Les deux tiers des éléphants du monde vivent en Afrique. Le continent compte près de quatre cent quinze mille pachydermes, mais leur nombre chute dramatiquement en raison du braconnage. Ils étaient douze millions, il y a un siècle.

Noël Ndong

ÉNERGIE

Total, futur leader dans le gaz en Afrique

Le groupe pétrolier français est prêt à déboursier huit milliards d'euros pour asseoir sa présence stratégique sur le continent.

Total doit acquérir, pour cela, les actifs d'Anadarko, présent en Algérie, au Ghana, au Mozambique et en Afrique du Sud. Ainsi, le géant français deviendrait le second opérateur mondial de gaz naturel liquéfié.

L'acquisition est réalisée par le groupe Occidental Petroleum, dans le cadre d'un accord en tant qu'associé. « Si elle se réalise, l'acquisition d'Anadarko nous offre l'opportunité d'acquérir un portefeuille d'actifs de classe mondiale en Afrique, ce qui renforcerait notre position de leader parmi les sociétés privées internationales sur le continent », a expliqué le PDG de Total, Patrick Pouyanné.

C'est dans le domaine du Gaz naturel liquéfié (GNL) que le groupe Total place de grands espoirs. Au Mozambique, l'acquisition d'Anadarko permettrait de prendre une participation de 26,5% dans un projet de GNL dont la production est estimée à 12,8 mégatonnes par an. L'ensemble des actifs de la société Anadarko représente 1,2 milliard de barils équivalents pétrole dont les trois quarts en gaz. Total, qui négocie toujours, met en avant ses compétences. « Nous pourrions ainsi tirer parti de notre expertise dans le GNL en opérant un projet majeur au Mozambique et dans l'offshore profond au Ghana et nous deviendrions opérateurs d'actifs pétro-

liers majeurs en Algérie dans lesquels nous sommes déjà partenaires », a précisé le PDG.

« Cette opération établirait confortablement Total comme le deuxième vendeur de GNL au monde parmi les compagnies privées, derrière l'anglo-néerlandaise Shell. En comptant les géants publics du secteur, le groupe français se hisserait à la quatrième position après Qatargas, Shell et le Malaisien Petronas », selon le cabinet Wood Mackenzie.

Pour acheter ces actifs, les enchères ont monté. L'Américain Chevron lorgne également Anadarko. Une offre de rachat « valorisée » de la part d'Occidental Petroleum remet le tandem franco-américain dans la course.

N.Nd.

MALI

Le Conseil de sécurité menace de sanctions les auteurs d'attaques du 18 mai

Des assauts ont visé la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) à Tombouctou et à Tessalit, causant la mort d'un casque bleu nigérian et blessant un autre soldat de la paix nigérian.

« Le secrétaire général est attristé par le décès du Casque bleu nigérian qui a succombé à ses blessures à la suite de l'attaque armée menée par des assaillants armés non identifiés à Tombouctou », précise la déclaration du Conseil de sécurité, rendue publique au lendemain de cette action. « Le secrétaire général de l'ONU présente ses plus sincères condoléances au gouvernement du Nigeria ainsi qu'à sa famille. Il souhaite un prompt rétablissement à trois soldats de la paix tchadiens qui ont été blessés lorsque leur véhicule protégé contre les mines a heurté un engin explosif improvisé à Tessalit, dans la région de Kidal », est-il ajouté.

En condamnant les attaques contre des véhicules de la Minusma à Tombouctou et à Tessalit, à la suite desquelles le militaire nigérian a été tué et plusieurs Casques bleus blessés, le Conseil de sécurité « demande au gouvernement malien d'enquêter rapidement » sur ces événements et de « traduire leurs auteurs en justice ». L'implication dans la préparation, la direction, le soutien et la mise en œuvre de ces attaques contre des membres de la Minusma représente une base pour établir des sanctions en application des résolutions de l'ONU, précise la déclaration adoptée par les quinze membres du Conseil de sécurité.

Le 18 mai, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait déjà condamné les dernières attaques contre la Minusma, jugeant qu'elles pouvaient s'apparenter à des « crimes de guerre » au regard du droit international. La Minusma est la mission la plus coûteuse en vies humaines de la quinzaine d'opérations actuelles de maintien de la paix de l'ONU, avec plus de cent quatre-vingt-dix morts depuis son déploiement en 2013, dont plus de cent vingt dans des actes hostiles.

Des zones entières du pays échappent encore à tout contrôle au Mali, malgré la signature en 2015 d'un accord de paix censé isoler les jihadistes mais dont l'application accuse des retards.

Ainsi, le Conseil de sécurité « exhorte les parties maliennes à appliquer pleinement » l'accord de paix « sans retard supplémentaire ». Il estime qu'« une pleine application de l'accord et l'intensification des efforts pour surmonter les menaces asymétriques peuvent contribuer à améliorer la situation sécuritaire au Mali ».

Josiane Mambou Loukoul

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Un colloque sur les langues nationales rend hommage à feu le Pr Antoine Ndinga Oba

La conférence organisée par le Centre de recherches en linguistique et langues orales (Cerello), le 17 mai à Brazzaville, a réuni un nombre important de linguistes africains, particulièrement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, de la Communauté de développement d'Afrique australe et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, sous les auspices du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.

Laboratoire de l'Université Marien-Ngouabi qui regroupe les chercheurs de cinq parcours-types concernés par l'étude des langues dans leurs divers aspects, le Cerello s'inscrit dans la mouvance de description et de théorisation des langues africaines dans leur globalité et complexité. Il a voulu, par le colloque qu'il vient d'organiser, d'éveiller l'amour pour des recherches approfondies sur les langues africaines menacées de disparition. A travers cette rencontre, le Cerello a voulu aussi se souvenir du chercheur congolais qui avait dédié sa vie à l'étude des langues, à savoir le Pr Antoine Ndinga Oba.

« Une manière bien sûr d'honorer son œuvre mais aussi et surtout de dire à tous qu'il y a péril pour nos langues et donc nos cultures. Autant, aujourd'hui, le réchauffement climatique alarme le monde entier, autant il en sera de nos cultures demain qui prendront un coup si elles venaient à disparaître. De cette manière, plus personne n'écrira notre histoire ; l'histoire de nos langues qui valent autant que nos langues d'ailleurs. Il faut que les scientifiques s'activent à consigner ce qui reste encore de celles-ci. Ce sera un immense héritage à laisser aux générations futures », a estimé le Pr Yvon Pierre Ndongo-Ibara.

Le Pr Antoine Ndinga Oba, a-t-il dit, a œuvré pendant plus de vingt ans à la description, préservation et documentation des langues du Congo. Ses publica-



tions ont porté sur le lingala, le munukutuba, embosi, enyellé, bomitaba, bwenyi, bobangi, bongili, ngare, koyo, moyi. Son ouvrage anthologique, a-t-il laissé entendre, fut les deux tomes sur les langues du groupe C20 sur le titre «Les langues bantoues du Congo Brazzaville, étude typologique des langues du Congo C20» (mbosi ou mbochi) Tome 62. En plus de ce qu'il fut linguiste, le Pr Antoine Ndinga Oba fut un éducateur. Sa vision, dans cette perspective, a été développée dans un ouvrage publié en 1989 sur le titre «L'enseignement en Afrique : cas du Congo», Paris, Présence Africaine. Il a également mené le combat de la valorisation des langues congolaises en œuvrant pour leur introduction dans le système éducatif national. C'est ainsi qu'il créa un Certificat d'aptitudes au professorat d'enseignement de langues en lingala et

kituba.

Ndinga Oba, fervent défenseur des langues et cultures africaines Ouvrant les travaux du colloque international sur les langues africaines en hommage au Pr Antoine Ndinga Oba, le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Jean-Rosaire Ibara, a tenu à rappeler qu'il ne peut y avoir d'universités sans recherche et de laboratoires sans colloques ou manifestations scientifiques. C'est pour autant dire que l'Université Marien-Ngouabi, dans son plan stratégique de développement, accorde une place de choix à la création des laboratoires de recherche, soutient et encourage vivement l'organisation des colloques internationaux, gage de la vitalité des équipes de chercheurs.

« Votre présence à cette cérémonie témoigne d'un double intérêt, celui que vous por-

Quelques invités posant avec les organisateurs de la rencontre sur les langues africaines, symboles et véhicules de nos cultures ancestrales, et celui sur la personne du Pr Antoine Ndinga Oba, grand défenseur de la valorisation des langues africaines », a-t-il déclaré, prenant pour référence l'ouvrage de Joseph Itoua, «La part mboisi dans la civilisation bantoue» (2018 :133) dans lequel il affirme « La langue est la dimension centrale de la culture de tout peuple ... Elle enseigne des aspects à travers lesquels le monde est perçu... »

Pour le Pr Jean-Rosaire Ibara, les langues africaines regorgent d'énormes richesses qui, au fil du temps, sont perdues par manque de politiques de sauvegarde. Il a cité le Pr Théophile Obenga qui déclarait: « Les légendes, mythes, épopées, contes, proverbes, devinettes, formules magiques, poèmes, chants...,

sont l'œuvre du temps. Si la tradition orale les a conservés jusqu'à nos jours, que de trésors perdus cependant! »

Parlant du Pr Antoine Ndinga Oba pour lequel l'événement a été dédié, le recteur de l'Université Marien-Ngouabi a dit que l'illustre disparu a été un linguiste, éducateur, ancien recteur, ancien ministre de l'Education nationale, ancien ambassadeur, homme de lettres et amoureux de langues. Il a précisé que le Pr Antoine Ndinga Oba a étudié les langues africaines, d'une part, et mené un combat pour leur introduction dans le système éducatif congolais, d'autre part. C'est ainsi qu'il a dédié son ouvrage «Les langues bantoues du Congo Brazzaville», à la population africaine dont les langues sont marginalisées et menacées de disparition. Il a renchéri que dans la préface du même ouvrage, « Il s'agit de restituer à ces langues, le rôle primordial qui est le leur dans l'éducation, ..., la question des langues doit figurer en bonne place parmi les priorités liées au développement ».

Ainsi, le Pr Antoine Ndinga Oba s'inscrivait dans le même registre que l'Unesco, l'Union africaine et la Francophonie qui pensent que la préservation et le développement des langues et des cultures nationales sont indispensables pour l'épanouissement réel de la population.

A l'issue de ces allocutions, le Pr Paul Nzété a tenu une conférence plénière sur le thème « Ndinga Oba tel que je l'ai connu ».

Bruno Okokana

DIASPORA

Une réussite pour le troisième round de «Congo na Paris»

L'association a passé le cap de sa troisième édition avec une exposition retraçant les « plus » de la diaspora des deux Congo en France. L'attrait de la culture du Bassin du Congo s'est confirmé.

Les 17, 18 et 19 mai, pour un événement ouvert à tous, les membres de la diaspora et les amis de l'Afrique ont eu l'occasion de prospecter, de découvrir et de se replonger dans les cinq univers préétablis par Congo Na Paris, à savoir : business, tourisme, culture, dynamique sociale et gastronomie, le tout dans l'ambiance des villes voisines de Brazzaville et Kinshasa, reconstituées dans l'Espace Charenton, près de Paris.

Entre deux stands des opérateurs socio-économiques et culturels, allant du savoir-faire de la confection des tissus en wax, à ceux dédiés aux conseils des agences de voyages / transits, ou encore aux espaces proposant des conférences en appui des ouvrages littéraires

en dédicaces, la rencontre a révélé le meilleur du continent africain par un pont virtuel entre l'Europe et le Bassin du Congo «Zonga mboka -Retour au pays ».

Ainsi, parmi les exposants et visiteurs : Guillaume Kouka et Marcel Loembé, du stand «Visiter le Congo », les écrivains Henri Lopes et Gilbert Goma pour la dédicace de leurs livres, les critiques littéraires Joss Doszen et LaRéus Gangoueus, l'habilleur Le Bachelor de la Maison Connivences, les maquilleuses avec des produits cosmétiques naturels du stand Elikya Beauty, l'artiste Alain Kojele aux reproductions de portraits réalistes avec son crayon magique ou l'influenceuse Manuella Kem, l'anima-



Charlotte Kalala, fondatrice de Congo na Paris, en compagnie de l'écrivain Henri Lopes, un des conférenciers de la troisième édition à l'Espace Charenton / Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

trice de l'espace exposants.

Pour remercier les sponsors et les participants ayant contribué à faire de cette édition un succès, Charlotte Kalala, la fondatrice de ce concept, a réitéré ses encouragements à tous ceux et celles qui se battent pour valoriser les initiatives de développement du continent africain. « L'image montrée de l'Afrique dans certains médias est fautive. Certes, il y a des difficultés ; tout n'est pas parfait mais c'est à nous, la diaspora, de nous battre pour montrer le côté positif de l'Afrique ! A nous de léguer un continent merveilleux à nos futures générations », a-t-elle martelé en donnant rendez-vous au public pour l'année prochaine.

Marie Alfred Ngoma

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Des agents se sont imprégnés de l'importance des statistiques dans le secteur

Un séminaire atelier de sensibilisation aux avantages des statistiques dans le domaine culturel a été organisé, du 15 au 16 mai à Brazzaville, avec le soutien de la représentation de l'Unesco en République du Congo, sous le patronage du directeur de cabinet du ministre de tutelle, Romain Pindou.

L'atelier, le premier du genre, a été d'une grande importance pour les participants car le Congo ne dispose pas encore de données statistiques dans le secteur de la culture. Celles-ci permettent, entre autres, de connaître les industries culturelles du pays, de recueillir le taux de fréquentation des usagers dans les bibliothèques, les musées, le théâtre, le cinéma ; de mesurer l'offre de service culturel afin de comprendre la place qu'occupe la culture dans le développement du pays, a expliqué Bernard Akondzo, directeur de la Bibliothèque nationale. « Si jusqu'à ce jour les gouvernants restent peu convaincus de la place ou la contribution réelle du secteur culturel à l'économie et au développement de notre pays, c'est parce que nous ne disposons pas de données chiffrées permettant de ressortir l'impact du secteur culturel sur le développement de notre économie. Il revient donc à nous, professionnels du secteur, d'élaborer ces statistiques culturelles, de les vulgariser afin que les décideurs puissent mettre en place une bonne politique culturelle », a-t-il indiqué.

La bonne tenue des statistiques culturelles permettra aussi aux opérateurs du domaine tant nationaux qu'étrangers de connaître les secteurs porteurs de revenu et d'investir en toute quiétude. « Sommes-nous déjà un seul instant posés la question de savoir

à quel pourcentage le secteur culturel contribue au produit intérieur brut de notre pays ? La culture ne doit plus être considérée comme un secteur du folklore mais comme un secteur porteur de revenu au même titre que les autres secteurs de l'économie nationale. Le Congo qui mise sur la diversification de l'économie ne peut pas se passer des industries culturelles, bref de la culture qui est un secteur important pour booster son économie », a dit Bernard Akondzo.

Rigobert Banzouzi, parlant au nom du représentant de l'Unesco au Congo, a fait savoir que l'accès à la culture ne doit pas être un privilège, mais un droit fondamental. Que ce soit en tant qu'acteur ou spectateur, chaque être humain est d'une manière ou d'une autre impliqué dans l'activité culturelle de sa nation, qu'elle qu'en soit sa diversité, a-t-il laissé entendre. Il a poursuivi que la culture est au fondement de chaque société, et pour la République du Congo, la diversité culturelle est telle qu'il est nécessaire d'inventorier et d'analyser la richesse qu'elle recèle.

Les administrations invitées à tenir régulièrement les statistiques

Les statistiques sont devenues aujourd'hui plus que jamais indispensables pour évaluer la réduction de la pauvreté, car elles fournissent les éléments nécessaires à l'éla-



Le directeur de cabinet entouré du directeur de la Bibliothèque nationale et du représentant de l'Unesco

boration et au suivi de politique de développement efficace. Elles font ressortir, par leur pertinence, les domaines dans lesquels les ressources sont les plus indispensables et offrent de ce fait, les moyens de suivre le progrès et d'évaluer l'impact des différentes politiques mises en œuvre, a estimé le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts.

« Pour le cas qui nous concerne, nous pouvons dire que les statistiques sont essentielles à la bonne gestion des services sociaux de base et, force est de constater que dans nombreux pays, elles occupent une place très importante dans l'élaboration des plans de développement. A contrario, il est relevé une faible capacité de mobilisation des ressources de

production, d'analyse et d'utilisation des statistiques pour soutenir le développement. Au regard de ce constat peu reluisant, il est urgent pour nous de constituer une bonne base de données des statistiques culturelles afin de les mettre au service du développement », a signifié Romain Pindou.

Ainsi, à l'heure de la diversification de son économie, le Congo, à travers la culture, trouve là une opportunité de création d'entreprises susceptibles d'augmenter l'offre d'emplois. Les statistiques mises au service de la culture sont par conséquent déterminantes pour évaluer le poids réel de ce secteur sur l'économie, l'emploi, le social, bref sur le développement. D'ailleurs, dans l'agenda 2030 pour le

développement durable adopté par l'Organisation des Nations unies, en septembre 2015, la culture occupe une place importante pour sa réalisation.

A l'issue de ce séminaire, les participants ont pris l'engagement de tenir régulièrement les statistiques dans leurs administrations respectives. Ils ont recommandé au ministère de la Culture et des arts la mise en place d'une cellule d'appui à la direction des études et de la planification, aux fins de collecter les statistiques culturelles avec, à terme, l'obligation des résultats sous forme de rapports. Ils ont recommandé également l'organisation d'un atelier de formation sur la collecte et la gestion des statistiques du secteur de la culture.

Bruno Okokana

FESTIVAL TAZAMA

La cinquième édition récompense ses invitées

La cérémonie de remise des Heshima Awards a eu lieu, le 17 mai, à l'Institut français du Congo de Brazzaville.

« Heshima » est un mot shawili qui veut dire honneur. Les talentueuses femmes ont reçu les unes après les autres des trophées couronnant l'ensemble de leur carrière. Elles ont montré au cours de la cinquième édition du festival, leurs talents et leur savoir-faire.

L'Ivoirienne Nastou Traoré, de son vrai nom Nafissatou Traoré, comédienne, costumière, a présenté tout au long du festival deux films, parmi lesquels « Ton pied, mon pied ». L'actrice exerce ce métier depuis plus d'une trentaine d'années et intervient dans plusieurs productions, dont « Bienvenue au Gondwana », « Première dame d'une demie journée », « Ma famille », « Ma grande famille », etc.

Nastou a remercié la directrice dudit festival, indiquant que c'est un grand plaisir pour elle de recevoir la récompense qui s'ajoute à l'ensemble de sa carrière.

Elle a lancé un appel aux hommes de soutenir ce festival pour qu'il représente le Congo mais aussi l'Afrique « Le cinéma en Afrique est très difficile, et pour nous les femmes, c'est encore plus difficile », a indiqué l'actrice.

Venue du Burkina Faso, la comédienne Georgette Paré, quant

à elle, a été remarquée dans le film « Une femme pas comme les femmes » d'Abdoulaye Dao. « C'est une belle initiative, ce festival est l'un des festivals du continent qui traite véritablement les femmes professionnelles du cinéma, il est appelé à grandir avec le concours de tous. Je lui souhaite bon vent. J'invite les

autorités congolaises à soutenir cette initiative », a-t-elle lancé.

Aïsha Yamav, une comédienne gabonaise née d'un père congolais, a été découverte par le public dans le film de Serge Abessolo « Si loin... Si près », projeté à cette occasion. C'est le premier festival auquel elle a participé. « C'est un honneur pour moi d'être décer-

née, de découvrir, d'apprendre et de réapprendre. Ce trophée me motive à aller de l'avant », a-t-elle laissé entendre.

Pour sa part, la Centrafricaine Prudence Maidou, intervenue aussi dans le film « Bienvenue au Gondwana », a dédié son prix à tous les artistes de son pays, à la jeunesse centrafricaine, à tous les enfants africains et à sa mère. Les Ivoiriennes Yvidero (de son vrai nom Yvonne Niaba) et Justine Christiane Eunice Zunon, Oscarine Mbikulu Lunzamba alias Tata Osca de la République démocratique du Congo et la Camerounaise Ruby (de son vrai nom Yvonne Akono) sont comédiennes bloggeuse et youtubeuses. Ces femmes, découvertes via des réseaux sociaux, font la fierté du continent en racontant chaque jour des histoires à travers lesquelles elles sont reconnues. « Ce festival est un vrai cadeau pour nous. Nous remercions Claudia Yoka, elle nous a permis de venir ici pour montrer notre travail qui n'est pas toujours reconnu. On ne nous considère pas comme des comédiennes, pourtant nous donnons du sourire aux autres. Ce festival a permis à ceux qui ne nous connais-

saient pas de nous connaître, de découvrir nos talents et de nous propulser demain. Merci à Tazama qui donne l'opportunité aux femmes de pouvoir s'affirmer à travers le cinéma. Merci de nous encourager », ont-elles indiqué.

La directrice générale du festival Tazama, Claudia Yoka, a parlé d'une édition douloureuse. « Parce qu'on n'a pas encore fini d'établir les bases qui représentent le cinéma dans la culture congolaise. Si les hommes n'ont plus la force, qu'ils laissent les femmes avancer... » Il est temps que les réseaux sociaux et le cinéma africain se rejoignent pour donner quelque chose de nouveau pour aller de l'avant; les deux univers n'étant pas si différents. « Les cinéastes et les youtubeuses à mon sens font le même travail. Le déploiement du festival Tazama dans les quartiers a été évoqué mais on ne le fera pas tant que nous n'aurons pas nous-mêmes rempli nos salles, tant que nous ne prenons pas conscience que nous avons notre cinéma à créer, à refaire, à revisiter, peu importe les efforts consentis, je continuerai de me battre pour ce festival », a fait savoir la directrice.

Rosalie Bindika



La directrice générale du festival Tazama posant avec les récipiendaires

GOUVERNEMENT

Sylvestre Ilunga Ilunkamba nommé Premier ministre

Après plus de trois mois d'une attente devenue harassante, le président de la République a finalement nommé par ordonnance hier, Sylvestre Ilunga Ilunkamba au poste de Premier ministre avec pour mission essentielle de matérialiser sa vision dans la conduite des affaires de l'Etat.

« Je considère ma nomination comme une lourde responsabilité en ce moment crucial de l'histoire de notre pays. Je m'engage à mobiliser toutes mes capacités pour pouvoir faire fonctionner de façon harmonieuse la coalition au niveau du gouvernement et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens congolais dans la transparence et la bonne gouvernance », tels ont été les premiers mots prononcés, quelques heures après sa nomination, par Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Le nouveau Premier ministre s'est exprimé au sortir de l'entretien qu'il a eu, à la cité de l'Union africaine, avec le président de la République, Félix Tshisekedi. Quelques heures auparavant, son prédécesseur, Bruno Tshibala, qui a occupé ce poste depuis le 7 avril 2017, déposait sa démission officielle et celle de son gouvernement au chef de l'Etat. Déclinant les priorités de son mandat telles que reçues de la part du président de la République qui entend, à travers lui, matérialiser sa vision de développement de la République démocratique du Congo, le nouveau Premier ministre a insisté sur le social, socle de l'action gouvernementale. Les secteurs de l'éducation et de la santé, la sécurité et la restauration de la paix, a-t-il révélé, seront au cœur des préoccupations durant son mandat. Concernant la formation du gouvernement, il a dit s'en tenir à la procédure en la matière. Cela passera d'abord par des consultations à amorcer au niveau de la coalition Front commun pour le Congo-Cap pour le changement pour déterminer



Sylvestre Ilunga Ilunkamba

la structure et la composition de l'exécutif, avant de fixer le délai relatif à sa publication. Conscient des attentes de la population, le Premier ministre a noté l'implication du chef de l'Etat pour que cela se fasse le plus rapidement possible.

Docteur en sciences économiques appliquées de l'Université de Kinshasa, Ilunga Ilunkamba, ancien directeur général de la Société nationale de chemin de fer, a déjà été quatre fois vice-ministre, deux fois ministre au Plan et aux finances. En 2003, il fut nommé secrétaire exécutif du Comité pour la réforme du portefeuille des entreprises du portefeuille des États, poste qu'il a occupé jusqu'en 2014. L'homme connaît les rouages de la politique congolaise et l'on espère qu'il sera bien à la hauteur des espérances.

Alain Diasso

JUSTICE

Une ONG dénonce les mauvaises conditions socio-professionnelles des magistrats

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a déploré, dans un communiqué rendu public le 20 mai à Kinshasa, les mauvaises conditions de travail des magistrats ainsi que la modicité persistante de leurs salaires, et demande aux autorités de trouver une solution à cette situation.

L'organisation de défense des droits de l'homme a rappelé que le 11 février dernier, les magistrats de la province du Sud-Kivu avaient déjà adressé au président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) un mémorandum dans lequel ils dénonçaient leurs mauvaises conditions socio-professionnelles; leurs maigres salaires non indexés au dollar américain et l'injustice autour de la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée au pouvoir judiciaire. Dans ce document, les signataires soutenaient que s'agissant de cette enveloppe, 30% seulement sont consacrés à leurs salaires et 70% au fonctionnement de la justice. Ils indiquaient également que chacun d'eux se prenait en charge pour se procurer du matériel de travail. Ce qui a conduit l'Asadho à se demander la direction prise par les 70% de cette enveloppe. L'association regrette le fait qu'au lieu de répondre aux préoccupations soulevées, le CSM recourait encore aux « méthodes d'intimidations, menaces de révocation, mutation ou sanction » à l'endroit des magistrats signataires du mémorandum. « Ce qui serait contraire à l'esprit du corps qui doit guider les responsables du CSM », a fait observer l'Asadho, invitant le président de la République à prendre toute mesure urgente conforme à ses pouvoirs pour améliorer les conditions socio-professionnelles des magistrats. Elle a exhorté le CSM à engager le dialogue avec ces derniers pour définir ensemble les voies nécessaires à la satisfaction de leurs revendications et à s'abstenir de toutes menaces à leur endroit. L'Asadho demande, par ailleurs, aux magistrats de rester solidaires dans leurs revendications pour l'amélioration de leurs conditions et de se garder de tout acte tendant à charger les justiciables de frais de fonctionnement de la justice.

Lucien Dianzenza

POLICE NATIONALE

Lambert Mende interpellé pour une affaire de diamant de quatre-vingt-sept carats

L'ancien porte-parole du gouvernement sous Kabila, aujourd'hui député et candidat au poste de gouverneur du Sankuru, a été brièvement interpellé chez lui à domicile, le 19 mai.

Des images pour le moins affreuses montrant Lambert Mende Omalanga brutalisé par des éléments de la police devant son domicile ont fait le tour des réseaux sociaux. Loin de relever d'un simple montage, elles étaient bien réelles, prises par des témoins ayant assisté à l'interpellation de l'ex-ministre de l'Information et de la communication, soupçonné d'avoir confisqué un diamant de quatre-vingt-sept carats appartenant à un groupe des creuseurs artisanaux de Sankuru, la province dont il est ressortissant.

A en croire des versions recoupées, les creuseurs qui, depuis des lustres, travaillent pour le compte de l'ex-ministre, lui auraient présenté ce diamant espérant une juste récompense après vente. Une fois à Kinshasa, les tergiversations de Lambert Mende n'étaient pas de nature à rassurer les



Lambert Mende Omalanga

creuseurs. Bien que l'intéressé ait indiqué n'avoir été qu'un simple intermédiaire dans cette affaire pour préserver les intérêts de ces creuseurs, le doute persistait toujours quant

à ses réelles motivations. Or, certaines indiscretions font savoir que ces creuseurs étaient financés par l'ancien ministre qui comptait s'approprier le diamant contre leur gré.

D'après le ministre intérimaire de l'Intérieur, Basile Olongo, également cité dans cette affaire, tout aurait capoté avec l'intrusion du jeune frère de Lambert Mende qui, « au lieu d'amener les creuseurs à la présidence, a préféré les sécuriser en les emmenant dans une commune de la ville de Kinshasa ». Tout en indiquant qu'en tant que ministre de l'intérieur il ne se mêlait pas « des histoires de diamant », Basile Olongo a soutenu avoir plutôt orienté les creuseurs vers la présidence de la République. « J'apprends aujourd'hui qu'ils se sont plaints au niveau de la direction générale de renseignement de la police nationale congolaise, et c'est cette direction qui a demandé à convoquer le ministre pour en savoir plus », a-t-il avancé, réfutant les allégations de violence physique que les forces

de l'ordre auraient fait subir à l'ex-ministre. « Il a été simplement convoqué et pas arrêté par un général qui s'occupe des renseignements de la police au sujet de cette histoire de diamant », a-t-il précisé.

Aux dernières nouvelles, l'on apprend que l'ancien porte-parole du gouvernement Kabila menace de porter plainte contre le chef de la police ayant ordonné la violation de son immunité parlementaire. Entre-temps, son parti politique, la Convention des Congolais Unis, demande à ses élus siégeant au parlement de « lancer la procédure de question orale avec débat, à adresser au vice-ministre et ministre de l'Intérieur, tutelle de la police nationale congolaise, sur l'enlèvement d'un député national par des éléments identifiés de cette police ».

A.D.

IMPORTATION

le marché de Lufu de nouveau dans le collimateur des industriels

L'entrée massive des produits manufacturiers en provenance de la République d'Angola ne fait visiblement pas l'affaire du secteur privé congolais. Après le ciment gris, les barres de fer pour la construction et le sucre, un autre produit angolais de grande consommation à Kinshasa et le reste du territoire national devrait, espère-t-on déjà, rejoindre la liste des produits à interdire sur le marché local.

L'ouest de la République démocratique du Congo (RDC) continue de faire l'objet d'un contrôle au niveau de sa frontière avec l'Angola. En effet, le marché de Lufu, situé dans la province congolaise du Kongo central, est inondé régulièrement par des produits en provenance de ce pays.

Après le ciment gris, les barres de fer et le sucre, plusieurs opérateurs économiques recommandent aujourd'hui au prochain gouvernement de la République des mesures d'interdiction de l'importation des boissons sucrées importées d'Angola. A en croire un analyste économique, cette situation porte un « préjudice inestimable » sur l'industrie locale déjà en état de ralentissement. L'on parle de plus en plus du risque d'un arrêt total de l'activité de production industrielle si rien n'est fait pour sauver l'économie du Kongo Central. La fermeture des industries locales devrait, ajoute-t-il, « se répercuter naturellement

dans les chiffres de l'emploi du Kongo central, la deuxième province la plus riche du pays ».

Loin d'être un simple débat déjà connu, l'avenir économique de cette province semble effectivement bien engagé. Depuis quelques jours, les parlementaires Ne-Kongo ont rebondi à la confirmation du début prochain des travaux du pont route-rail reliant Kinshasa et Brazzaville.

Après le ciment gris, les barres de fer et le sucre, plusieurs opérateurs économiques recommandent aujourd'hui au prochain gouvernement de la République des mesures d'interdiction de l'importation des boissons sucrées importées d'Angola

« Un projet inconcevable », selon eux, « sans le lancement effectif des travaux du port en eau profonde de Banana ». Sur ce point, ils prennent au mot le

chef de l'Etat qui a promis, pendant sa campagne, de privilégier le port de Banana. « Nous attendons la mise en place du gouvernement de la République pour obtenir des réponses claires sur cette question », a déclaré un élu. En filigrane, il y a une inquiétude sur le sort des deux principaux ports fluviaux du pays au Kongo central, incapables de capter tout le trafic maritime vers la RDC. En tenant compte de cette inquiétude, beaucoup arrivent même à prédire une mort certaine de l'ex-Onatra, le géant des transports.

Entre protectionnisme et libéralisme

Toutes ces « béquilles » pour sauver l'économie du Kongo central montreraient plutôt une incapacité des acteurs économiques à se projeter dans l'avenir, rétorque David Y., un expert. « L'avenir est dans la compétition, dans la concurrence. Nous ne pouvons pas adhérer dans les regroupements économiques sous-régionaux en appli-

quant tantôt le protectionnisme tantôt le libéralisme. Il appartient au pays de répondre aux besoins urgents de son développement en se frottant aux réalités d'une Afrique où les barrières s'effondrent progressivement », a-t-il indiqué. Finalement, il se pose au fond un problème sur le modèle économique congolais.

« A cause des monopoles, le pays n'a pas réussi à se doter des entreprises compétitives. Il y a eu déjà vingt-huit mesures économiques visant à protéger l'industrie locale. Que faut-il en plus. Qu'est-ce que cette politique a apporté en termes de création d'emplois et de recettes pour l'Etat congolais. Qu'on nous le dise. Rien ! », a poursuivi l'expert. Et de conclure : « A chaque libéralisation du secteur, nos entreprises publiques disparaissent. Cela devrait plus nous interpeller et nous pousser à adopter une nouvelle attitude au lieu de nous réfugier dans nos vieilles habitudes de protectionnisme ».

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe a reçu le trophée de champion 2019

Avec quatre-vingt-trois points au terme de trente rencontres, les Corbeaux de Lubumbashi ont battu le record des points obtenus au cours d'une saison. Leur victoire contre le FC Renaissance du Congo, le, 18 mai, a quelque peu été pour du beurre, car le club noir et blanc avait déjà le titre en poche, deux matchs avant la fin du championnat.

Déjà assuré de terminer premier de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) après sa victoire (3-0) face à l'AS Dauphin noir, le 12 mai, le Tout Puissant Mazembe a été officiellement sacré champion du Congo 2019 par la Commission de gestion de la Linafoot, le samedi 18 mai, 2019 dans son stade de la commune de Kamalondo, à l'issue de son dernier match remporté face au FC Renaissance du Congo sur le score de trois buts à zéro. L'Ivoirien Christian Koffi Kouamé (45e mn), Meschak Elia (46e) et Jackson Muleka (56e mn sur penalty) ont été les buteurs des Corbeaux. Ils finissent le championnat avec quatre-vingt-trois points, soit neuf de plus que leur pour-



TP Mazembe, sacré champion du Congo 2019

suivant direct, l'AS V.Club (soixante-quatorze points) qui perd son titre gagné la saison dernière.

L'année dernière, en effet, la Commission de gestion de la Linafoot, dirigée par Bosco Mwehu, avait sacré pour la première fois en public un club, en l'occurrence l'AS V.Club. Elle avait organisé la cérémonie de remise de trophée au stade des Martyrs de

Kinshasa. Elle n'a donc pas dérogé à cette règle en remettant publiquement et de manière formelle le trophée au champion du Congo 2019, dans leur stade.

Pour un premier championnat direct avec seize clubs participants, le Tout Puissant Mazembe a établi les records, notamment le nombre total de points, le nombre de buts marqués (soixante-onze) et ceux encaissés (dix

). Le meilleur buteur de la compétition est aussi un Corbeau, Jackson Muleka, avec vingt-quatre buts.

Le jeune attaquant a également au passage le record du nombre de buts marqués en une édition du championnat national, réalisé la saison dernière par l'attaquant Jean-Marc Makusu Mundele, auteur également de vingt-quatre buts.

DCMP contre Mont Bleu pour se rassurer...

Alors que V.Club finit en deuxième position, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) doit battre le FC Mont Bleu de Bunia, en dernière rencontre le 22 mai à Kinshasa, pour définitivement valider sa troisième place qualificative pour la Coupe de la Confédération. Ce match devrait avoir lieu au stade Amani de Bunia, mais le FC Mont Bleu et DCMP ont convenu de le jouer à Kinshasa. Une victoire serait de bon aloi pour les Immaculés de Kinshasa (soixante points), afin de conforter cette précieuse troisième place et sortir de la menace de l'AS Maniema Union qui est quatrième, à trois longueurs.

Mont Bleu venait de perdre par forfait son match contre Sanga Balende pour avoir été absent au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le 19 mai. Un match en retard de la 16e journée. Les officiels ont constaté l'absence des joueurs de Bunia et la commission des compétitions et championnat prendra certainement une décision sur la base du rapport des officiels pour confirmer ou infirmer le forfait.

Martin Engimo

RETROUVEZ VOTRE QUOTIDIEN

Dans les Kiosques MTN

Mobile Money



www.lesdepechesdebrazzaville.fr / www.adiac-congo.com



FIN DE L'EXIL

Moïse Katumbi de retour à Lubumbashi

Après trois années d'un exil forcé en Belgique, l'ex-gouverneur du Katanga a finalement regagné le pays par Lubumbashi, ce lundi 20 mai comme annoncé.

C'est à bord d'un jet privé en provenance d'Afrique du Sud que le leader d'Ensemble pour le changement est rentré dans son pays, tout de blanc vêtu, en signe de paix. Il avait à ses côtés deux de ses fidèles collaborateurs, en l'occurrence, Olivier Kamitatu et Francis Kalombo, tous deux porte-paroles. Au bas de la passerelle, Gabriel Kyungu et Christian Mwando étaient aux premiers rangs pour accueillir le coordonnateur de la plateforme politique Lamuka. C'est sous des acclamations et des vivats que Moïse Katumbi est descendu de l'avion. L'aéroport international de la Loano, submergé par la foule compacte qui s'est agglutinée au pied de l'avion, avait du mal à contenir son monde. Presque toutes les sensibilités politiques et sociales étaient représentées pour donner un éclat particulier à ce



Moïse Katumbi

qui passait pour un événement. La multitude des drapeaux qui fendaient le ciel de Lubumbashi renseignait sur le niveau d'ancrage populaire dont bénéficie l'ex-opposant à Joseph Kabila. Les militants de l'Union des nationalistes fédéralistes du Congo, du Parti national pour la démocratie et le développement et de l'Union nationale

de démocrates fédéralistes, tous affiliés à la plate-forme Ensemble, étaient particulièrement très en verve. Après les chaudes retrouvailles de l'aéroport, Moïse Katumbi a pris place à bord d'une jeep blanche qui s'est aussitôt ébranlée, à forte escorte, à travers la ville de Lubumbashi, saluant au passage ses nombreux partisans

amassés tout au long du parcours.

Ses premiers mots, à sa descente d'avion, ont été ceux de paix et de concorde nationale. « Je suis de retour chez moi et je remercie les autorités qui m'ont remis le passeport », a-t-il lancé avant de poursuivre : « Je reviens d'abord pour voir mes frères qui ont beaucoup souffert. Le plus important pour moi, c'est la population congolaise. Vous savez, la vérité est têtue, je n'ai rien fait et je me sens chez moi ». Se sentant redevable vis-à-vis de la population congolaise qui l'a soutenu durant la dure épreuve de son exil, il promet d'effectuer bientôt une tournée dans toutes les provinces du pays « pour remercier la population congolaise et prêcher l'unité du pays ». Il s'agit, a-t-il dit, d'aller consoler ses frères. « J'étais en exil, eux ont vécu l'enfer en restant sur place, beaucoup de gens sont morts. Je veux aussi aller sur place pour défendre notre Constitution », s'est-il confié à la RTBF peu avant de prendre

son vol. Toujours évasif quant à ses rapports avec Martin Fayulu qui, du reste, n'a pas effectué le déplacement de Lubumbashi préférant se faire représenter, Moïse Katumbi qui assume la présidence tournante de ce regroupement politique, pense faire une opposition républicaine et constructive. « Ce que nous cherchons, c'est la paix dans notre pays et que notre pays puisse aller de l'avant », a-t-il déclaré, conscient de la dissonance que charrie actuellement Lamuka.

La quête de la vérité des urnes défendue bec et ongle par Martin Fayulu semble de plus en plus se mettre en porte-à-faux avec la pondération affichée par Moïse Katumbi vis-à-vis du nouveau pouvoir à qui il doit son retour au pays. Et le leader d'Ensemble de nuancer pour ne pas froisser des susceptibilités : « Nous avons signé la charte de Lamuka, nous sommes tous des frères, nous avons la même vision dans Lamuka ».

Alain Diasso

LIVRE

La biographie de Denis Mukwege à l'honneur ce week-end à Kyoto

Présenté comme une grande recommandation de lecture à la cinquante-sixième conférence annuelle de l'Association japonaise d'études africaines (JAAS), tenue les 18 et 19 mai, l'ouvrage était à la Une du Mainichi Shimbun, l'un des plus gros tirages de la presse au Japon.

Dans une publication faite au milieu de la journée du 18 mai sur les réseaux, photo à l'appui, le Pr Jean-Claude Maswana annonçait, à partir du Japon, l'honneur fait à la biographie du célèbre Prix Nobel de la paix congolais.

En effet, la mise en évidence de la couverture du livre sur la parution du journal japonais était en lien avec le forum spécial qui avait justement ouvert ses portes le même jour. Bien informé à ce sujet, Jean-Claude Maswana, professeur d'économie à l'université Ritsumeikan, institution classée parmi les meilleures du Japon, a souligné la place de choix accordée à l'éminent chirurgien que l'on ne présente plus. La rencontre, a-t-il indiqué, était un « Forum spécial sur le Prix Nobel de la paix 2018 ». Il y était question de « Dr Mukwege, leadership et contributions aux objectifs du développement durable ». Et de renchérir : « Le titre de cette première édition est « Transition » ».

De son côté, le concerné avait déjà fait un tweet antérieur au JAAS où il disait son enthousiasme à y participer. Dans ce message publié six jours plus tôt, le 12 mai, le Dr Denis Mukwege affirmait : « Toujours un plaisir



Des exemplaires de la biographie de Denis Mukwege exposés à Kyoto

d'échanger avec le monde académique et étudiantin qui a soif de connaissances et de vérité dans ce monde où la manipulation et le déni priment trop souvent ». Par ailleurs, les clichés publiés à quelques heures de la clôture de la conférence, le 19 mai en matinée, livrent un aperçu desdits échanges.

Comme l'avait annoncé le Mainichi Shimbun, plusieurs exemplaires de la version japonaise de la biographie du Dr Mukwege étaient disponibles à la cinquante-sixième conférence de la JAAS. Dans la photo publiée par

le Pr Jean-Claude Maswana, l'on distingue une bonne vingtaine de ces livres exposés empilés à côté d'autres ouvrages sur lui ainsi que des piles de journaux. Il s'agit du fameux numéro du Mainichi Shimbun avec le Dr Mukwege en Une. Un simple coup d'œil sur le quotidien suffit, d'ailleurs pour le remarquer.

Un journal écologique

La présence du Prix Nobel congolais sur la Une du Mainichi Shimbun réjouit plus d'un de ses compatriotes, fiers de la notoriété acquise par ce dernier jusqu'en Asie. Très lu, il est le

troisième quotidien national au Japon du point de vue de sa diffusion, Mainichi Shimbun se traduit littéralement par « journal de chaque jour », plus simplement quotidien. Il est l'un des journaux japonais à plus haut tirage avec environ 5,5 millions d'exemplaires vendus par jour. Publication du The Mainichi Newspapers Co., Ltd, sa fondation remonte au XIXe siècle, en 1872, et est à ce titre le plus ancien quotidien japonais. Publié sous le nom de Tokyo Nichi Nichi Shimbun à ses débuts, il a pris sa dénomination actuelle,

Mainichi Shimbun, en 1943, suite à une fusion avec l'Osaka Mainichi Shimbun. En outre, l'on apprend qu'au début du siècle dernier, il bénéficiait de la collaboration de prestigieux écrivains dont Ogai Mori et Ryunosuke Akutagawa.

Du reste, le Mainichi est aussi propriétaire de la chaîne de télévision TBS. Il est certes bien réputé pour son sérieux mais il l'est également, apprend-on, pour ses atouts écologiques. En effet, après lecture, le journal peut être planté dans un pot. Il suffit alors de l'émietter, puis l'enfourer sous une terre légèrement humide. Après ces gestes simples, il faudra juste attendre quelques semaines plus tard pour voir le Mainichi fleurir. Le papier à planter n'est pas une première, la formule qui existe depuis quelques années n'a rien de magique au sens strict du terme. La « magie » du Mainichi, pour ainsi dire, tient au fait qu'il est réalisé à base d'un mélange de papier recyclé, d'eau et de petites fleurs ou de graines d'herbes, principalement des roses, coquelicots, mufliers et marguerites.

Nioni Masela

LITTÉRATURE

Brazzaville célèbre les 70 ans des Editions Présence Africaine

La capitale congolaise se prépare à fêter l'anniversaire des 70 ans de la maison d'Éditions Présence Africaine par une série de festivités placées sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Les festivités commencent dès ce mardi matin par une grande rencontre à la Librai-

rie Les Manguiers, au cours de laquelle un don d'archives d'une partie du fonds Pré-

sence Africaine sera remis à l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, par Lydie Pongault, conseillère à la Culture, aux arts et au tourisme du président de la République, au nom des Dépêches de Brazzaville.

Ce don d'une centaine de livres, offert par *Présence Africaine* et *Les Dépêches de Brazzaville*, sera remis aux Instituts français de Brazzaville et de Kinshasa pour permettre à la jeunesse de consulter les ouvrages sur place. Un autre don plus important encore sera offert le lendemain à l'université.

S'en suivront une séance de slam et une animation musicale au musée Galerie du Bassin du Congo.

La rencontre se fera en présence de Suzanne Diop, co-directrice de Présence Africaine Editions et fille d'Alioune Diop, fondateur de la célèbre entreprise, et de Marie-Yandé Kattié sa petite-fille, responsable de la communication.

Les écrivains Boniface Mongo Mboussa et Gabriel Mwéné

Okoundji ainsi que Romuald Fonkua, rédacteur en chef de la revue *Présence Africaine*, ont également fait le

déplacement à Brazzaville. Ils participeront à des rencontres littéraires de haut niveau programmées cette

semaine à l'Université Marien-Ngouabi et à l'Institut français avec les grands noms de la littérature congolaise contemporaine.

Une séance de cinéma à l'Institut français viendra clore cette journée avec la projection, à 19 h, de deux documentaires : «Les statues meurent aussi» d'Alain Resnais et Chris Marker et «Alioune Diop tel qu'ils l'ont connu» de Joseph Sané et David Gobert.

La Rédaction



Les programmes à suivre dans la semaine

Mercredi 22 mai

10h 00 : séance inaugurale à l'auditorium du rectorat. Projection de témoignages sur Les Editions Présence Africaine.

Table ronde : Présence Africaine aujourd'hui. Avec les Prs André-Patient Bokiba, Omer Massoumou et Mukala Kadima-Nzuzi

Que représente aujourd'hui Présence Africaine, dans son influence et dans l'imaginaire pour les intellectuels et la jeunesse ?

12h 00 : don d'un fonds documentaire de plusieurs centaines de livres au recteur de l'Université Marien-Ngouabi, Jean-Rosaire Ibara;

14h30 : table ronde Présence Africaine, créativité littéraire, acteur culturel et économique du livre à la Faculté des Lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi;

De la conception des œuvres jusqu'à la direction de collection, l'édition, la communication, la librairie et bien sûr la revue. Avec Suzanne Diop, Romuald Fonkua, Gabriel Mwéné Okoundji, Mukala Kadima-Nzuzi, Boniface Mongo Mboussa et Marie Kattié.

Modération : Omer Massoumou

Jeudi 23 mai à Institut français du Congo

10h00 : table ronde - Présence Africaine, une tribune dans l'histoire 70 ans de l'histoire d'une maison d'édition et d'une revue.

Avec Suzanne Diop, Romuald Fonkua, Mukala Kadima-Nzuzi en Présence de monsieur l'ambassadeur de France au Congo »

Modération : Pierre Ntsemou

14h00 : table ronde - Présence Africaine et les écrivains congolais L'histoire de Présence Africaine à travers les écrivains congolais, leurs œuvres et leurs témoignages. Suivie d'un tête à tête Henri Djombo et André-Patient Bokiba

Projection film interview écrivains congolais.

Modération : André-Patient Bokiba

16h00 : table ronde - 70 ans de Présence Africaine, et après ?

Avec Suzanne Diop, Romuald Fonkua, Gabriel Mwéné Okoundji, Boniface Mongo Mboussa

Modération : Pierre Ntsemou

Vendredi 24 mai:

Croisière littéraire sur le fleuve Congo

ANNIVERSAIRE AUSSI

Il y a douze ans, jour pour jour, le 21 mai 2007, sortait de nos presses, le premier numéro du quotidien **Les Dépêches de Brazzaville**. Ce moment nous donne l'occasion de saluer tous ceux et celles ici ou ailleurs qui continuent de nous faire confiance.

FOOTBALL

AS Otoho championne du Congo

Avec sept points d'avance sur sa dauphine, l'équipe d'Owando (cinquante-huit points) ne peut plus être rattrapée ni devancée par l'Etoile du Congo (cinquante et un points). Elle a été déclarée, samedi au stade Alphonse-Massamba-Débat, championne du Congo pour la deuxième fois consécutive et représentera le pays à la prochaine Ligue africaine des champions.

La contre-performance contre son challenger à domicile, lors de la 23^e journée, avait retardé l'échéance. Mais cette fois, les joueurs de l'AS Otoho ne se sont pas loupés. Ils ont battu l'Interclub sur un score étonnant d'un but à zéro, validant ainsi, à deux journées de la fin de la compétition, leur titre de champion du Congo après celui gagné la saison dernière. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Jaurès Gombé.

En attendant les deux dernières journées qui la mettront respectivement aux prises à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) et à l'AC Léopards, le bilan de l'AS Otoho est plus que flatteur. En vingt-quatre matches disputés, elle a remporté dix-huit contre quatre nuls et deux défaites.

L'AS Otoho a maintenant toutes les clés en main pour préparer avec beaucoup de sérénité la prochaine Ligue africaine des champions. Cette année, dans la même compétition, elle a échoué à la porte des poules. Reversée à la Coupe de la

Confédération, elle a réussi à disputer la phase de poules sans valider son ticket pour les quarts de finale. Espérons que 2020 lui permettra d'aller plus loin que possible dans les compétitions africaines. Le champion étant désormais connu, la deuxième place qualificative à la Coupe de la Confédération tend toujours les bras à l'Etoile du Congo.

Les Stelliens, en effet, ont collectionné leur sixième victoire d'affilée en s'imposant 3-1, dimanche face au FC Kondzo, lors de la 24^e journée. Ils n'ont besoin que d'une victoire au cours des deux matches qui leur restent face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) et contre la JST pour disputer la coupe de la Confédération.

Notons que cette 24^e journée a été marquée par quelques surprises. À Pointe-Noire, Nico-Nicoyé a battu le Cara 1-0 et à Brazzaville, la JST a courbé l'échine 1-2 face à La Mancha, la lanterne rouge. L'AS Cheminots et V Club Mokanda ont fait jeu égal 0-0.

James Golden Eloué

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Léger avantage pour Berkane

Renaissance sportive de Berkane a fait un pas important vers son premier titre continental en s'imposant à domicile 1-0 face au Zamalek d'Egypte en match comptant pour la finale aller. Le match retour prévu, le 26 mai en Egypte, s'annonce très déterminant à la fois pour les clubs marocain et égyptien en vue de succéder au Raja de Casablanca vainqueur de la dernière édition.

Le but de Kodjo Laba inscrit à la 94^e mn n'est pour l'instant pas suffisant pour assurer le titre à Berkane. Berkane aurait pu faire mieux si elle n'avait pas manqué de réalisme sur deux ballons placés sur le poteau. La page de la manche aller étant désormais tournée, il faut batailler fort en terre égyptienne pour confirmer ce léger avantage.

Ce but n'est pourtant pas insurmontable pour le Zamalek. Lors de ses deux dernières sorties à domicile, le club égyptien s'est contenté de ce score minimum pour battre US Agadir en quart de finale et l'Etoile du Sahel en demi-finale alors que pendant la phase de poules le Zamalek a été souvent mis en difficulté respectivement par Petro Atlético de Luanda et Nasr Hussein Dey 1-1.

Ce qui pourrait donner des idées à la Renaissance Berkane face au défi qui se présente devant elle d'autant plus que la dernière prestation à l'extérieur n'était guère convaincante. Berkane avait concédé une défaite de 0-2 face au Club sportif sfaxien. Autrement dit, cette finale est encore jouable.

J.G.E

TAEKWONDO

La Fédération relance ses activités

Après deux ans d'hibernation, la Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae) a organisé, du 18 au 20 mai, au gymnase Henri-Elendé, à Brazzaville, une compétition dénommée coupe du président.

En présence de Me Alain Badiashile, président de la zone 4 (Afrique centrale), les athlètes venus des ligues de Pointe-Noire, du Niari, du Kouilou, du Pool et de Brazzaville ont mis en évidence leurs connaissances à travers des combats enthousiasmés. Dans toutes les catégories, ils ont livré des combats élevés sur le plan tactique. Le public a massivement répondu présent malgré le comportement incivique de

certains spectateurs qui ont voulu détruire les sièges du gymnase à cause du mauvais jugement des arbitres.

Les meilleurs athlètes vont représenter le Congo lors de la douzième édition des Jeux africains qui aura lieu à Rabat, au Maroc, du 19 au 31 août. Plusieurs ont remporté des médailles mais, la quantité étant insuffisante, le comité d'organisation n'a pas voulu dévoiler la liste des bénéficiaires. De même, il y a eu quelques lacunes puisque certains entraîneurs n'ont pas retrouvé les noms de leurs athlètes alors que ces derniers ont bel et bien remporté leur combat.

Rude Ngoma (stagiaire)